

37^e ANNÉE - N° 127 - PÉRIODIQUE

DÉCEMBRE 1992

LA KOUUMIA

BULLETIN DE

L'ASSOCIATION DES ANCIENS
DES GOUMS MAROCAINS
ET DES A.I.
EN FRANCE



ABONNEMENT ANNUEL : 130 FRANCS

Reconnue d'utilité publique - Décret du 25 février 1958 "J.O." du 1^{er} mars 1958

23, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 PARIS - Tél. : 48 05 25 32

N° Commission paritaire : 296-D-73 du 15-5-1972 - Routage 206

SOMMAIRE

	PAGES
ÉDITORIAL	1
ACTIVITÉS DE LA KOUMIA	
– Procès-Verbal du Conseil d'Administration de la Koumia du 20.10.92	2
– Procès-Verbal du Conseil d'Administration de la Fondation en date du 9 octobre 1992	6
– Procès-Verbal de l'Assemblée Générale des Descendants 23 mai 1992	9
– CÉLÉBRATION DE LA LIBÉRATION DE LA CORSE	13
– CONGRÈS NATIONAL DE 1993	14
– COTISATION 1993	15
VIE DES SECTIONS	
– AQUITAINE	16
– CORSE	16
– LANGUEDOC-ROUSSILLON	17
– OUEST	19
– MARSEILLE	19
– PARIS - ILE DE FRANCE	20
– Prochaine réunion du Conseil d'Administration le 9 février 1993	21
CARNET	22
IN MEMORIAM	
– Roland FRADIN de BELABRE	23
TRIBUNE DE L'HISTOIRE	
– Les Français s'intéressent-ils à l'Islam par J. Harmel	24
– L'irrigation du Maroc par J. Harmel	29
– Souvenirs d'un sous-officier du 2 ^e GTM - Les combats de Marseille (23-24 août 1944) par Antoine François CASTELLI	33
ARTICLES DIVERS	
– EL HADJ AHMED BEN EL MADANI par Monsieur Abdelkader BOURRAS	39
– LA PROMOTION DE SAINT-CYR (Général GUILLAUME)	41
– EN SOUVENIR... par Henri MULLER	43
AVIS DIVERS	45
– PENSION DES VEUVES	46
MODIFICATIF ET ADDITIF A L'ANNUAIRE	48

ÉDITORIAL

Au seuil de l'année 1993, nos regards se portent vers l'avenir.

Souhaitons que le courage fortifie nos forces pour nous que l'âge inexorable attaque et que l'enthousiasme entraîne nos descendants et nos amis dans la volonté de perpétuer nos entreprises.

Nos cœurs s'ouvrent aux vertus de la Foi et de l'Espérance le jour de la si douce fête de Noël. Avec leur force nous accompagneront en juillet le Triomphe de la Promotion "Général GUILLAUME" dans son départ vers notre armée de demain et nous débiterons en septembre-octobre la célébration nationale du cinquantième anniversaire des combats de la Libération de la Corse et la ville de Bastia. Le 2^e GTM y prit une part prépondérante.

Vous trouverez ainsi l'occasion de vous souvenir et d'apprendre aux nouvelles générations comment se créa l'amitié profonde qui unit entre eux tous ceux berbères du Maroc et cadres français des Affaires Indigènes qui après avoir pacifié les tribus, combattirent dans les goums pour la Liberté de nos deux pays dans une confiance totale.

ACTIVITÉS DE LA KOUMIA

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 20 OCTOBRE 1992

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION de la KOUMIA s'est tenu au Cercle des Officiers de la Garde Républicaine, 1, Place Baudoyer, 75004 PARIS, le 20 Octobre 1992 à 17 h. 30 sous la présidence du Général Le DIBERDER, Président.

Seize administrateurs sur vingt et deux présidents de section étant présents, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Avant de passer à l'examen de l'ordre du jour, le Président demande d'observer une minute de silence à la mémoire des sept membres de la Koumia et veuves décédés depuis la dernière Assemblée Générale.

1 - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11-FÉVRIER-1992

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal du dernier Conseil d'Administration du 11 Février 1992 est approuvé à l'unanimité.

2 - SITUATION FINANCIÈRE

Notre " bou sendouq " d'honneur, Henri MULLER guide avec une attention soutenue Mademoiselle BONDIS dans sa charge de trésorier. Nous l'en remercions.

Au 30 Septembre 1992 le montant total des recettes s'élève à 197.247,14 francs et celui des dépenses à 179.189,05 francs, soit un excédent de 18.058,09 francs.

Il faut cependant noter que dans les recettes figure la somme de 50.000 francs qui nous a été versée par l'Association des GUEULES CASSÉES pour venir en aide aux adhérents de la Koumia, et la somme de 584 francs montant des droits d'auteur donnés à la Koumia par le Colonel FOURNIER pour son livre " DE MOGADOR A ALGER VIA LA RC4 ".

Au 31 Septembre, l'avoir de la Koumia se montait à :

Disponibilités	56 521,23
Valeur stocks	31 000,00
Valeur portefeuille	<u>340 000,02</u>
Soit au total	427 521,25

3 - EFFECTIFS

Le Secrétaire Général, Georges CHARUIT fait le point des effectifs.

602 goumiers et anciens des A.I.

160 veuves

75 sympathisants

TOTAL = 837

Il convient cependant de souligner que seules 565 cotisations ont été encaissées pour l'année 1992.

Le Président demande donc à Mademoiselle BONDIS de faire, en liaison avec Henri MULLER le point sur les cotisations afin de relancer les quelques 170 retardataires par l'intermédiaire des présidents de section.

4 - LE BULLETIN

Le Général Le DIBERDER demande au Colonel DELACOURT d'exposer le point sur l'édition du bulletin et sa distribution.

Il en profite pour le remercier au nom de tous et en son nom personnel pour le soin qu'il prend à cette tâche ainsi que de son aide et de son dévouement efficace.

Notre imprimeur habituel nous a appris début Septembre qu'il fermait son entreprise mais nous a immédiatement mis en contact avec une autre imprimerie dont il est devenu collaborateur.

L'obligation financière de limiter notre bulletin à 48 pages a été respectée.

Les dépenses pour le bulletin (Décembre 1991 payé en 1992, Mars 1992, Juillet 1992) s'élèvent à 81 991,08 francs, auxquels il convient d'ajouter 30 000 francs environ pour celui de Septembre 1992, soit une dépense de 112 000 francs environ pour 4 bulletins. Nous restons donc dans les limites fixées pour l'abonnement (130 francs) mais il convient de noter qu'en 1992, 631 abonnements seulement ont été réglés pour un montant de 81 865 francs.

5 - LA VIE DE L'ASSOCIATION

Le Général Le DIBERDER retrace les principales activités de l'Association depuis la dernière Assemblée Générale.

- Le 9 Septembre, cérémonie anniversaire de la Libération de la Corse.
- Le 16 Octobre 1992, une délégation conduite par le Vice-Président, Jean de ROQUETTE-BUISSON a assisté à la très importante cérémonie organisée à l'Arc de Triomphe de l'Étoile à la mémoire des morts et disparus en Algérie.

6 - LA VIE DES SECTIONS

a) OUEST

Jean de ROQUETTE-BUISSON, Vice-Président, a assisté à la réunion de la section Ouest organisée par René ESPEISSE. Le compte-rendu détaillé paraîtra dans le bulletin de Décembre.

b) LA CORSE

Notre ami POLETTI a eu une décision heureuse en obtenant que M. BONACOSCIA accepte la présidence de la section. En effet il a été le guide de la patrouille du goum qui, aux ordres du Capitaine THEN par une action vigoureuse, a pénétré la nuit du 3 au 4 Octobre 1943 dans Bastia, clôturant ainsi heureusement les durs combats du Téghime. Devenu alors gommier avant 15 ans, il accomplit par la suite sa carrière dans les troupes de marine et terminé adjudant-chef ayant été, pendant les délicates premières années de l'Indépendance du Maroc, chef d'un poste clé au sud des confins.

Mais l'important pour lui et pour tous concerne la célébration en 93 du 50^e anniversaire de la Libération de la Corse et de Bastia à laquelle prit une part prépondérante le 2^e GTM du Colonel de LATOUR. Ces cérémonies inaugurent celles qui se dérouleront en 1994, 1995, pour lesquelles le gouvernement crée un comité à l'échelon national.

L'anniversaire de l'insurrection de la Corse sera célébré le 9 Septembre 1993 à Ajaccio, le 10 à Bastia, mais une cérémonie aura lieu le 3 Octobre 1993 au col du Tégime, le 4 Octobre à Bastia, en commémoration des combats pour la libération de Bastia. Il est donc nécessaire de savoir quels sont ceux qui désirent rejoindre en Corse au début d'Octobre et même les 9 et 10 Septembre. Je projette cette demande à tous les présidents de section. Il n'est pas impossible que le gouvernement facilite ces déplacements. Je demanderai à notre vice-président Jean de ROQUETTE de suivre cette affaire pour laquelle des réponses sont nécessaires dès Janvier.

C) LA FONDATION KOUMIA-MONTSOREAU ET LA SECTION DES PAYS DE LOIRE

Le Conseil d'Administration de la Fondation s'est réuni le 9 Octobre à l'EAABC de Saumur. La discussion continue avec le Conseil Général du Maine et Loire qui se penche sur l'avenir du Musée et du rôle du Château (où sont présentées nos collections) dans le dispositif touristique du Maine et Loire. L'inventaire des collections a été entrepris.

Monsieur PEROT, Directeur du Musée de l'Armée, membre de droit de ce Conseil d'Administration a convenu de la nécessité de rénover nos présentations, intéressantes, émouvantes pour les initiés, mais peu perceptibles pour les autres visiteurs. Vous savez que je vous ai déjà proposé de développer le rôle des A.I. au contact de la dissidence puis dans la pacification pour terminer par la modernisation du pays. Il faut réunir dès maintenant les idées pour être prêts, d'abord la conception, puis la matière. Pour cela il me paraît souhaitable de constituer une commission pour ce travail ; je demande donc des volontaires ; la dernière petite salle tout au bout du Musée était une ébauche de ce projet sur lequel s'était penché notre ami HUCHARD. Monsieur PEROT nous aidera par ses conseils et ses avis. Bien entendu, il nous faudra trouver l'argent pour mener à bien ce projet. Il me paraît important que nous puissions présenter une maquette de ce que nous souhaitons.

Le 10, j'ai reçu au Musée une partie de la promotion " GÉNÉRAL GUILLAUME " en présence du Conseiller Général BOISNIER représentant Monsieur SAUVAGE. Le Colonel DELAGE m'a beaucoup aidé dans la présentation de la carrière du Général par sa connaissance exacte et son témoignage irremplaçable. Notre ami DESCHARD était présent. Je tiens à souligner la qualité des officiers élèves de cette promotion qui découvre une partie essentielle de notre histoire militaire ainsi qu'un chef aux qualités exceptionnelles. La tenue impeccable, leur attention à l'égard des anciens que nous sommes est vraiment pour nous tous un sujet de réconfort.

Je remercie d'autant plus le Colonel DELAGE de son aide que nul n'ignore sa grande fatigue. Il est contraint de démissionner de sa fonction de président de la section des Pays de Loire. Son remplacement paraît délicat. Il nous cause un réel problème au moment où il nous faut organiser notre Assemblée Générale, sans doute autour du 6 Juin suivant la proposition du représentant de Monsieur SAUVAGE, auquel nous avons présenté notre intention de convier à cette occasion l'Ambassadeur du Maroc à la visite du Musée. Vous tous ici membres de notre Conseil, penchez-vous sur ce problème ; je vous demande votre aide pour m'aider à le résoudre dès maintenant. Nous devons démontrer notre détermination à poursuivre notre action.

Il est souhaitable pour une animation de notre Musée d'organiser de temps à autre une exposition temporaire, les anniversaires des combats de la Libération en sont une occasion. Voyons ce que nous pourrions déjà entreprendre pour celle de Bastia cette année.

7 - LES STATUTS

- Les statuts sont au Conseil d'État. Nous avons demandé à notre ami MERAUD de s'adresser à son neveu le Conseiller d'État de VULPILLIERES pour suivre et si possible faire entériner ces statuts.
- Nos Descendants devraient normalement donc rejoindre les sections de leur région et je demande que les différents présidents puissent les connaître et s'adresser à eux

L'intégration me paraît la plus solide perspective pour la préparation de l'avenir et la prise en charge progressive des responsabilités régionales puis nationales.

8 - QUESTIONS DIVERSES

- Le monument de FREJUS sera prêt le 2 Novembre 1993 mais la date de son inauguration n'est pas fixée car elle est fonction de la disponibilité du Président de la République.
- La Revue Historique des Armées, dans son premier numéro de 1992 a fait état page 134 de l'intervention de notre ami Le REVEREND sur l'article paru dans cette revue sur le Maréchal LYUAUTEY en priant les lecteurs de consulter les ouvrages qu'il a écrit sur le sujet.
- Maître REVEILLAUD nous a présenté une demande concernant une aide financière à une jeune marocaine
- Je vous demande d'approuver la remise de diplôme d'honneur pour services éminents rendus à la section LANGUEDOC ROUSSILLON
 au médecin colonel LAGARDE
 au colonel BOUTIN
- L'accord est donné.
- Le Secrétaire Général CHARUIT aborde la question des plaques pour une décision de votre part. Les prix qui nous sont connus datent de plus de 18 mois ; une mise au point est nécessaire, d'autant que chaque plaque revient à environ 200 francs. La question reste à l'étude.
- Par contre, j'ai montré quelques réticences à la célébration au 50^e anniversaire des combats, du 8 au 11 Novembre 1992, en Afrique du Nord qui, pour les organisateurs, commémoreraient la reprise par l'armée d'Afrique à la guerre. Je trouve la date mal choisie, compte-tenu du drame vécu malgré nous et des pertes subies par nous et les troupes américaines, alors que nous attendions tous la venue de celles-ci, expliquant l'action menée dans la clandestinité depuis 1940 par les uns et les autres.
- Georges BOYER de LATOUR, Président de l'association des Descendants donne des précisions sur l'avenir des Descendants qui seront intégrés à la KOUMIA en 1993. A ce sujet, le Président indique que les nouveaux statuts ne permettent pas aux sections d'avoir une autonomie financière et qu'en conséquence, les Descendants seront intégrés dans les sections de la Koumia.



L'examen des questions à l'ordre du jour étant terminé, la réunion est levée à 19 h. 30.

Le Président :
Général Le DIBERDER

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION DU 9 OCTOBRE 1992

Le CONSEIL d'ADMINISTRATION de la FONDATION KOUMIA-MONTSOREAU s'est réuni le Vendredi 9 Octobre 1992 à 11 h. 10 à l'EAABC de Saumur sous la présidence du Général Le DIBERDER, son président.

Étaient présents : le Général BONAVITA, commandant l'EAABC, Monsieur ROBINEAU, Conseiller Général représentant Monsieur SAUVAGE, Président du Conseil Général du Maine et Loire, Monsieur PEROT, Directeur du Musée de l'Armée, le Colonel DELAGE, Michel PASQUIER.

Étaient excusés, le Commandant BOYER de LATOUR, Madame PASQUIER, le Colonel BERTIAUX.

I - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU DERNIER CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres présents ne faisant aucune remarque sauf Monsieur PEROT sur l'orthographe du nom de son prédécesseur, le Général BOISSAU, sans "e", le procès-verbal est approuvé.

II - SITUATION FINANCIÈRE

Le budget en cours (annexe I) est approuvé. Il est noté qu'une dépense de 10 000 francs a été engagée pour établir l'inventaire des collections.

Le Général Le DIBERDER présente une demande de bourse proposée par le Commandant SERVOIN de notre section d'Aquitaine concernant Laurent CASTANIER petit-fils d'un des membres de la Koumia, Jean-Baptiste CASTANIER.

Le dossier présenté aux membres du Conseil reçoit leur approbation. Une bourse de 10 000 francs est donc accordée pour l'année universitaire 1992-1993.

Au budget 1992, une somme de 20 000 francs avait été prévue à ce chapitre.

Par ailleurs, au chapitre des recettes, celles-ci sont conformes aux prévisions budgétaires.

III - SITUATION DU MUSÉE

Le Général expose que depuis la dernière réunion du 9 Décembre, la situation du Musée n'a pas beaucoup évolué. On note une baisse des entrées qui n'atteindront pas 10 000 cette année. Les transformations du Musée envisagées n'ont pas été entreprises et ne peuvent l'être tant que l'avenir de l'installation des collections ne sera pas défini.

La préparation de la présentation du travail des Affaires Indigènes devrait être étudiée à partir de chef de poste au contact de la dissidence, recherche du renseignement sur le terrain, la connaissance des tribus, les influences qui s'y exercent, l'hydrométrie, les possibilités et les traditions agricoles, l'élevage, les forêts, l'état sanitaire, etc... Le rôle du médecin, des marchés (les souq) les possibilités de construction des pistes, routes. Après viendra ce qui fut entrepris pour la modernisation du pays.

Le Général rappelle la présence du Musée des Goums à Montsoreau depuis 1956 accueilli par le Marquis de GEOFFRE alors président du Conseil Général et autour de travaux importants sur l'histoire du Château alors inoccupé.

Monsieur PEROT intervient pour approuver d'abord la décision de dresser l'inventaire des collections, base de tout travail. Il insiste sur la nécessité de la présence d'un conservateur, homme de métier, dont les compétences soient reconnues par les instances nationales. Il souhaite que soit précisée la nature du Musée qui pour l'instant semble se ranger dans la catégorie des Musées privés. Il pense qu'une animation du Musée devrait être envisagée.

Le Général Le DIBERDER indique alors qu'en effet nous entrons dans la célébration des anniversaires des combats de la libération en commençant dès Octobre 1993 par la Sicile puis celle de Bastia où le 2^e GTM prit une part prépondérante. Il serait souhaitable d'envisager pour l'occasion une exposition temporaire. Et cette action pourrait être renouvelée l'année suivante.

Monsieur ROBINEAU prend alors la parole et déclare avoir à s'exprimer au nom de Monsieur SAUVAGE, Président du Conseil Général. Celui-ci a demandé à une association culturelle de son obédience de désigner une commission qui étudierait et lui apporterait son avis sur le rôle que le château de Montsoreau pourrait jouer dans le Maine et Loire et le Saumurois pour attirer un plus grand nombre de touristes. Cette commission doit remettre ses conclusions très prochainement. Le château deviendrait-il un musée d'art et tradition populaire, porte de l'Anjou, montrant aux visiteurs les sites et les lieux à voir, et le Musée des Goums y aurait-il encore sa place ? Cependant, Monsieur SAUVAGE souhaite que la ville de Saumur et des environs puissent devenir une région où trois musées à vocation d'histoire militaire seraient présentés au public : le Musée des blindés, celui de la cavalerie, tous deux issus de l'EAABC et le Musée des Goums. Il pense que les surfaces accordées au Musée des blindés seraient suffisantes pour l'accueil du Musée des Goums.

Le Général BONAVITA expose alors qu'en effet il pense pouvoir installer le Musée de la cavalerie dans les locaux laissés par les écuries des écuyers, mais que la quantité extraordinaire des blindés à accueillir au futur musée laisse peu d'espoir d'y trouver une place.

Cependant il indique une maison importante à proximité du "pont du Cadre Noir" qui pourrait peut-être entrer dans le patrimoine du Conseil Général et, restaurée, pourrait accueillir des collections.

Le Conseil prend acte de tout ce qui est entrepris pour trouver une solution à l'avenir du Musée des Goums dans le Maine et Loire.

DIVERS :

Le Général indique que le lendemain de cette réunion, le 10 Octobre, une partie de la promotion "Général GUILLAUME" viendra visiter le Musée et que Monsieur BOISNIER, Conseiller Général et Adjoint au Maire de Saumur représentera Monsieur SAUVAGE.

Il précise enfin que la prochaine Assemblée Générale en 1993 se déroulera à Montsoreau ; Monsieur ROBINEAU indique que la date des 5 et 6 Juin pourrait sans doute convenir à Monsieur SAUVAGE qui a donné son accord pour la venue à cette occasion de Monsieur l'Ambassadeur du Maroc qui a manifesté son désir d'une visite du Musée.

L'Après-midi, Monsieur PEROT a bien voulu visiter le Musée avec le Général Le DIBERDER. Ils ont noté la mauvaise protection de tissus insuffisamment protégés à la lumière (rayons ultra violets). Par ailleurs, la salle des réserves est d'une saleté repoussante.

Général LE DIBERDER

FONDATION KOUMIA MONTSOREAU

BILAN FINANCIER PROVISOIRE

Arrêté au 30 Septembre

RECETTES	DÉPENSES
- Entrées au Musée du 4 ^e trim. 91 au 1 ^{er} trim. 92 5 216,67 - Rapport Portefeuille . . . 5 740,00 <u>10 956,67</u>	- Nettoyage 8 650,00 - Charges sociales (1) . . 36 887,75 - Part. syndicat initiative . . 750,00 - Frais entretien 4 874,78 - Achat insignes et livres 1 992,96 - Assurances incendie . . 2 395,00 - Frais garde portefeuille . . 699,24 - Achats obligations 31 080,00 <u>87 329,73</u>

En caisse au 1^{er} Janvier 1992 .90 426,64

RECETTES 10 956,67

101 383,31

DÉPENSES 87 329,73

14 053,58

(1) Dans les charges sociales sont comprises :

(1) celles payées pour le nettoyage

(2) celles payées au département pour la rémunération du gardien.

PRÉVISIONS JUSQU'AU 31.12.1992

RECETTES	DÉPENSES
- Entrées 2 ^e trim. 92 . . . 14 000,00 - Entrées 3 ^e trim. 92 . . . 25 000,00 - Ventés diverses 5 000,00 - Portefeuille 46 000,00 <u>90 000,00</u>	- Nettoyage 2 500,00 - Assurances vols 2 800,00 - Frais inventaires 10 000,00 - Imprévus (1) 4 700,00 <u>20 000,00</u>

(1) Si les imprimés de l'URSSAF arrivent à temps les charges sociales seront encore réglées cette année. La nouvelle valeur du Portefeuille est de 486 094,98 + 31 080,00 soit 517 174,98.

Donc on peut estimer l'avoirs de la Fondation à 610 000,00 Frs environ au 31 Décembre 1992.

ASSOCIATION DES DESCENDANTS ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 23 MAI 1992 A FRÉJUS

Convoqués régulièrement, les Sociétaires de l'Association des Descendants se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire au Quartier LECOCQ du 21^e RIMA, à FRÉJUS, le 23 Mai 1992.

Le quorum exigé étant dépassé, le Président donne lecture des points des ordres du jour des Assemblées Ordinaire et Extraordinaire.

FUSION DE LA KOUMIA et des DESCENDANTS

D'entrée, le Président souligne l'importance des décisions qui doivent être prises pour concrétiser la fusion définitive des associations de la Koumia et de celle des Descendants, compte-tenu des modifications apportées aux statuts de la Koumia.

Ces modifications permettent, sans restriction aucune, l'intégration des Descendants à la Koumia.

Le Président propose donc aux Sociétaires d'examiner en priorité les divers aspects de cette fusion, leurs conséquences immédiates, et, à terme, sur l'avenir de l'Association.

Il rappelle que les Membres du Conseil d'Administration ont déjà pris à l'unanimité une décision favorable à cette fusion et qu'ils proposent la date du 1^{er} Janvier 1993 comme date d'intégration des Sociétaires dans la Koumia.

Le Président invite les Sociétaires à exprimer leur point de vue. Sur une question concernant l'avenir de l'Association, le Président indique qu'une fois l'intégration réalisée, l'Association n'aura plus de raison d'exister et elle devra être dissoute.

Il ressort des diverses interventions que les Sociétaires approuvent le principe de cette fusion de la Koumia et des Descendants. Ils acceptent la date du 1^{er} Janvier 1993 comme date de fusion définitive des deux Associations.

Dans un but de simplification et d'efficacité, le Président propose alors aux Sociétaires de déléguer, comme ils en ont la possibilité, aux Membres de leur Conseil d'Administration, le pouvoir de déterminer la date et les conditions de cette dissolution, qui devra en tous points respecter les dispositions statutaires, les lois et dispositions administratives et juridiques imposées aux Associations.

Les Sociétaires seront naturellement informés des modalités retenues. Les Sociétaires acceptent de déléguer leur pouvoir au Président et aux Membres du Conseil d'Administration pour procéder à la dissolution de l'Association.

Le Président décide donc de proposer aux Sociétaires présents ou représentés un vote portant sur les trois questions suivantes :

- 1) Acceptez-vous le principe de la fusion de l'Association des Descendants avec la Koumia ?
- 2) Acceptez-vous la date du 1^{er} Janvier 1993, comme date d'intégration, totale et définitive, des Descendants dans la Koumia ?
- 3) Acceptez-vous de déléguer au Président et aux Membres de votre Conseil d'Administration le pouvoir de déterminer la date et les conditions de la dissolution de l'Association des Descendants ?

Il est alors procédé au vote des Sociétaires. A l'unanimité des Sociétaires présents ou représentés la réponse à ces trois questions est positive.

Le Président souligne l'importance des décisions prises. Elles vont entraîner la dissolution de l'Association après plus de quinze années d'existence officielle au sein de cette grande famille de la Koumia. Pendant ces quinze années, les Descendants ont pu apprendre à se connaître, à s'apprécier, à se former à la vie associative. Ils ont pris conscience des problèmes que soulèvent le fonctionnement harmonieux d'une Association. Ils ont pris des responsabilités comme membres du Conseil d'Administration. Plusieurs d'entre eux sont membres du Conseil d'Administration de la Koumia. D'autres, à celui de la FONDATION du MUSÉE de MONTSOUREAU, prennent conscience des problèmes à résoudre pour assurer la pérennité du Musée des GOUMS MAROCAINS dans le contexte d'une Société en pleine évolution, et face aux impératifs financiers que posent la conservation du patrimoine et la gestion quotidienne du Musée.

Le Président remercie tous les Sociétaires présents et représentés de leurs efforts et de leur concours fidèle et fraternel. Leur détermination et leur obstination ont permis à l'Association de surmonter le pessimisme initial de certains de nos Anciens.

Il remercie tous les Membres du Conseil qui l'ont soutenu, qui ont apporté leur enthousiasme, leur volonté de surmonter les obstacles.

Ils ont été des hommes et des femmes conscients des responsabilités qu'ils prenaient en toutes circonstances, heureuses ou malheureuses, ils ont su faire face et prendre des initiatives et participer de façon active à la vie de leur Association.

Une page est tournée. Il faut maintenant, en complète symbiose avec nos parents, assurer de nouvelles responsabilités, s'investir dans la vie de la Koumia et assurer une relève progressive de nos parents pour continuer leur mission :

- Assurer la pérennité du Musée des Goums Marocains de MONTSOUREAU.
- Perpétuer le souvenir de l'action généreuse et humaine de la France au Maroc.
- Maintenir cette amitié franco-marocaine née dans la fraternité des Compagnons d'Armes français et marocains, qui ont mêlé leur sang sur les Champs de Bataille de la 2^e guerre mondiale.

Il compte sur tous les Sociétaires pour continuer l'œuvre entreprise, dans la joie renouvelée de nous retrouver, nous qui avons tant d'affinités communes.

Afin de maintenir des liens plus étroits entre nous, la création d'une Section de Descendants au sein de la Koumia sera proposée. Cette section pourra disposer de ses ressources, accumulées au cours des années, selon une formule à trouver, et en plein accord avec la Koumia.

La question la plus importante de l'Ordre du Jour ayant obtenu une réponse positive, le Président aborde les autres points à examiner.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'A.G. DE 1991

Le Président demande aux Sociétaires s'ils ont un avis à émettre sur le procès-verbal de l'Assemblée Générale de 1991 à PAU et des comptes présentés par notre Trésorier, Michel PASQUIER. Aucune observation n'étant présentée, ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

RAPPORT MORAL

Au cours de l'année 1991, les membres de votre Conseil se sont réunis deux fois. Certains d'entre eux ont participé aux Conseils d'Administration de la Koumia et de la Fondation du Musée de Montsoreau. Ils sont ainsi informés directement de tous les faits déterminants de la vie de ces Associations. En particulier tout ce qui se rapporte à l'avenir du Musée.

Les 28 et 29 Septembre 1991, les Descendants ont pris en charge la réunion KOUMIA-DESCENDANTS de la région Provence Alpes Côte d'Azur.

Le Contre-Amiral THEN et moi-même avons contribué à la pleine réussite de ces deux journées.

J'ai personnellement préparé le voyage au MAROC de MM Daniel COLIN et Willy DI MEGLIO, Députés à l'Assemblée Nationale.

Sur place, MM COLIN et DI MEGLIO ont pu prendre conscience des véritables problèmes marocains qui leur ont été exposés par d'éminentes personnalités du monde politique, économique et culturel.

J'ai assisté, avec mon épouse, aux réunions Koumia de LYON, NICE et de MARSEILLE.

Le 8 Août 1991, Anne BARTHELEMY-BALMIGERE nous a brutalement quittés. Ayons pour elle et pour le Colonel Hervé RICHAUD une pieuse et fidèle pensée.

Notre Association compte à ce jour : **442 Sociétaires**

Nous avons enregistré à ce jour, 8 Septembre 1992 : **146 cotisations.**

296 Descendants ne sont pas à jour. Nous leur demandons de penser à leur Association. En effet, les initiatives prises, l'organisation des réunions, le courrier nombreux expédié ont augmenté les charges. Les frais sont en rapport avec l'activité déployée pour maintenir les liens entre nous et entre nos Anciens.

BILAN FINANCIER AU 31.12.1991

PROJET DE BUDGET 1991

Michel PASQUIER, Trésorier, a regretté de ne pouvoir venir en raison d'une fête familiale.

Voici les comptes pour 1991 et le projet de budget 1992 :

BILAN FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 1991	
– Solde créditeur au 31.12.1990	68 485,11
– Cotisations à 50 F (2)	100,00
– Cotisations à 100 F (131)	13 100,00
– Produits financiers	2 997,00
– Dons	1 850,00
– TOTAL CRÉDIT	86 532,11
– Droit de garde portefeuille	83,02
– Assurances	699,00
– Frais de fonctionnement	8 989,00
– SOLDE CRÉDITEUR AU 31.12.1991	76 760,69
BILAN PRÉVISIONNEL AU 31 DÉCEMBRE 1992	
– Cotisations	15 000,00
– Dons	1 500,00
– Produits financiers	3 000,00
– Solde au 31.12.91	76 760,69
– Fonctionnement	– 10 000,00
– SOLDE PRÉVISIONNEL AU 31.12.92	86 260,69

Les comptes pour l'année 1991 sont arrêtés à la somme de 76 760,69 F.
CERTIFIÉS SINCÈRES ET VÉRITABLES.

Je vous demande d'en prendre connaissance et de faire les observations que vous jugerez utiles de faire. Personne n'émettant de critique ou de réserve, les comptes de l'année 1991 et le budget 1992 sont adoptés à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Le Président passe la parole aux Sociétaires.

Gérard LEPAGE, le Colonel Jean BERTIAUX et Antoinette-Marie GUIGNOT expriment la joie et l'intérêt qu'ils ont éprouvés pendant le voyage au MAROC du 25 Avril au 9 Mai 1992, qu'ils avaient organisés pour les Descendants et pour les Anciens. Voyage réussi en tous points dans une ambiance très chaleureuse. Gérard LEPAGE songe déjà à organiser un autre voyage dans le Sud Marocain.

Avant de clore les débats, le Président demande aux Descendants de contribuer à la réussite de ce Congrès National de FRÉJUS que l'Association organise pour la première fois.

Le Président propose que les Sociétaires décident d'une participation financière de l'Association pour faire face aux frais engagés pour l'organisation du Congrès.

Le Président souhaite que les dépassements éventuels soient pris en charge par les Descendants et non par la KOUMIA.

Les Sociétaires décident d'adopter ces propositions à l'unanimité.

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, le Président clot les débats et remercie les Sociétaires de leur participation.

Georges BOYER de LATOUR

Président de l'Association des Descendants
des Membres de la Koumia

MANIFESTATIONS DIVERSES

HOMMAGE AUX MORTS D'ALGÉRIE

Le 16 Octobre 1992, Jean de ROQUETTE BUISSON et Georges BOYER de LATOUR, Vice-Président, Georges CHARUIT, Secrétaire Général, accompagnés d'une délégation de la Koumia ont assisté au ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe à l'occasion de la journée du Souvenir aux Morts d'Algérie.

Notre porte-drapeau, Pierre PREMOLI ne manque pas chaque fois que possible de représenter la Koumia dans différentes cérémonies :

- Le 12 Novembre 1992, ravivage de la Flamme avec l'UNC de Maisons-Laffite
- Le 15 Novembre 1992, cérémonie au Mont-Valérien au Mausolée de la France Combattante
- Le 28 Novembre 1992, ravivage de la Flamme et le 29 Novembre 1992, messe à Saint-Louis des Invalides, pour la commémoration de la mort du Maréchal LECLERC et ses 11 compagnons.

COTISATIONS 1993

DÉCISION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE 1992

Cotisation seule	50,00 F
Abonnement au bulletin	130,00 F
Total	<u>180,00 F</u>

A régler par chèque postal ou bancaire à :

**LA KOUMIA - 23, rue Jean-Pierre Timbaud
75011 PARIS - C.C.P. 8813-50V**

Le service du bulletin sera suspendu pour les sociétaires n'ayant pas réglé leur abonnement le 31 Mai 1993.

AVIS A NOS CORRESPONDANTS

Les manuscrits du bulletin doivent impérativement parvenir avant les :

15 Février	(bulletin de Mars)
15 Mai	(bulletin de Juin)
15 Juillet	(bulletin de Septembre)
15 Novembre	(bulletin de Décembre)

Les comptes-rendus et articles parvenant au-delà de ces dates seront, sauf urgence, reportés à un bulletin ultérieur.

Il est par ailleurs demandé que les articles et comptes-rendus soient autant que possible DACTYLOGRAPHIÉS.

VIE DES SECTIONS

SECTION AQUITAINE

Le 18 octobre, pour notre réunion d'automne, les membres de la section étaient conviés à se réunir autour d'une bonne table, à Salaunes, et, au restaurant le "Myrande", une nombreuse assistance entourait le Général et Madame FEAGUGAS.

Au cours du Kir Bordelais pris à l'extérieur (entre deux averses) le président SERVOIN souhaite la bienvenue au Commandant et Madame LAVOIGNAT et complimenta notre camarade Marcel GUILLAUME et son épouse pour la naissance de Romain, leur arrière petit-fils. Il présenta ensuite un jeune marocain, Waouf Bassou, fonctionnaire à la commune d'El Ksiba, venu passer quelques jours à Talence. Son père, Moha, ancien du 3^e Tabor, 65^e Goum, 1^{er} section est un vétéran des campagnes de Tunisie, d'Italie, de France et d'Allemagne. Il fit ensuite deux séjours en E.O. (dont 3 mois de camp après Cao Bang).

Le Général lui épinglea l'insigne de la Koumia, en lui demandant de le remettre à son père au nom de l'association dont les membres, malgré les nombreuses années passées, gardent toujours en mémoire le sacrifice consenti par les goudiers marocains, dont ils sont si proches par le cœur, et unis par le sang versé.

La présentation et le raffinement des mets servis contribuèrent au succès de cette rencontre animée et chaleureuse.

Le 24 octobre 1992

H. SERVOIN

Étaient présents :

Gal et Mme FEAGUGAS, BRASSENS et Mme, Mme CHAUVEL, DUCLOS et Mme, FLORENTIN et Mme, BARRABES, Mme GIRAUD, Marcel et Pierre GUILLAUME, GRIFFET et Mme, HEBERT et Mme, JOLIVET et Mme et 3 invités, LABARRERE, LANG ET Mme, Mlle LANDO, LAVOIGNAT ET Mme, MAIGNON et Mme, PONSE et 1 invitée, SERVOIN et Mme, SOUBRIE et Mme, Mme TROUSSARD, VEYSSIERE et Mme, invitées du CEFI, les ménages ADAM, CUISINIER, MEYER, ROUCOULES.

Descendants : V. SERVOIN, VAOUF BASSOU.

Excusés : ALBY, AUBERT, Gal BAUDOIN, BETHOUART, B. de ROZIERES, BONNEIN, Mme BRANGIER, CANO, CASTANIER, CHARPENTIER, COZETTE, CUNIBILE, DECOMBLE, DUBOIS, DUMOLLARD, DURAND-DESGRANGES, FENETRE, Gal FERRY, GARUZ, GERBIER, JENNY, JOSEPH, LAMOISE, Mme LAURES, MOUNIER, Mme POIRAUT, ROUSSEL, ROUSSELLE, Mme TENAILLON, VOINOT J., VOINOT V., ZUSCHMIDT.

Descendants : DURAND DESGRANGES, Monique LECUYER.

CORSE

Comme tous les ans, les anciens goudiers, les veuves, les anciens des A.I. et les amis fidèles se sont retrouvés à la stèle du col de Teghime pour honorer la mémoire de leurs camarades tombés pour la libération de la Corse. Une soixantaine de personnes étaient présentes.

Parmi les invités :

- le Consul et Vice Consul du Royaume du Maroc
- le Conseiller Général de la Conca d'Oro
- le Maire de Saint-Florent
- le Maire de Patrimonio
- le Maire de Barbaggio
- le Colonel Riolacci, Président des Anciens Combattants de Vallée di Campo Loro
- le Capitaine Léoni, représentant l'E.R.M. de Corté

- Madame Négri, représentante du Général Peretti, Président du Souvenir Français
- Commandant Carrère (E.R.), Président des décorés de la Légion d'Honneur au péril de leur vie avec drapeau
- le Président des Anciens Combattants de la Conca d'Oro avec le drapeau.

Le Président de la Koumia Corse ne manqua pas d'associer la population de ses villages, qui montrèrent tant de dignité pendant l'occupation allemande et surtout pendant les combats du col de Teghime, l'évacuation des blessés et des morts.

Avec une mention toute particulière pour les gens de Saint Florent qui vidèrent leurs armoires pour fournir couvertures, draps et linges (quelquefois même leurs trousseaux) pour les soins et le confort de nos blessés.

Après le dépôt de gerbe (offert à la Koumia par le Maire de Barbaggio), une minute de silence fut demandée par le Président.

Puis le Colonel (ER) D'ULIVO récita une prière en arabe que l'assistance a écoutée avec respect et qui fit s'incliner avec émotion le Consul et Vice Consul du ROYAUME du MAROC.

Puis toute l'assistance se rendit en convoi au cimetière du 2^e G.T.M. à Saint Florent où les Drapeaux Français et Marocain flottaient côte à côte au mât de la nécropole.

Une gerbe fut déposée par le Consul et le Vice Consul du ROYAUME du MAROC.

Une gerbe par le Conseiller Général de la Conca d'Oro et le Maire de Saint Florent.

Une minute de silence fut observée.

Le président MARTELLI ancien du 4^e R.T.M. et le Capitaine VINCENSINI du 1^{er} R.T.M. rejoignèrent le groupe pour une visite des tombes.

Tout le monde se retrouva au restaurant du camping KALISTE à Saint Florent où nous avons été chaleureusement accueillis.

Après un repas bien arrosé dans la joie de se retrouver en invocant nos souvenirs, à 15 h 30 tout le monde se quitta en souhaitant se retrouver l'année prochaine.

Pour raison de santé étaient absents Monsieur HOTTIER Officier du 2^e GTM et Monsieur STRIPPE représentant le 4^e SPAHI MAROCAIN à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.

E. BONACOSCIA

LANGUEDOC - ROUSSILLON

Et Zidoull l'goudem !

Le 25 octobre de l'An de grâce 1992 la section "LANGUEDOC-ROUSSILLON" s'est réunie pour son Assemblée Générale au domaine de la Pasquière à SAUVIAN près de BEZIERS.

61 membres avaient répondu "présent" et 35 s'étaient excusés, retenus par fatigue ou déplacements.

A 11 heures notre Président national M. le Général Le DIBERDER arrivait sans Madame Le DIBERDER, hélas, mais accompagné de Madame et Monsieur TEZENAS de MONTEIL ses enfants.

Le Président GIGONZAC présentait son état-major et les convives dont beaucoup étaient connus du Président national et notamment le commandant CAMRUBBI, Président d'honneur de la section et Madame.

Après avoir eu un mot aimable pour chacun, le Président national fut placé à la table d'honneur entouré de Madame et de notre ami CAMRUBBI et les discours commencèrent.

Dans son allocution de bienvenue, le Président de la section exprima au nom de tous le regret de l'absence de Madame Le DIBERDER et la joie de recevoir le Président national et ses enfants.

Une dame du Comité remit alors un bouquet de fleurs à Madame TEZENAS et à

Madame CAMRUBBI.

Le Président de la section donna alors quelques précisions sur la "vie" de la section et annonça que 35 bons pour "pouvoirs" étaient en sa possession, ce qui, avec les membres présents étaient suffisant pour voter, le bureau présent étant démissionnaire.

Aucun candidat n'étant en vue à l'horizon de nos rassemblements, A nouveau ! pour les Anciens, Zidouf l'gouddem !!! un goumier ne reculant jamais.

GIGONZAC présenta donc à nouveau ses fidèles.

Donc :

Président	: GIGONZAC
Vice-Président	: JARRIER Lucien
Secrétaire Général	: JEANNEAU René
Trésorier	: JARRIER Gilbert (enfin un descendant).
Asseseurs	: MRS. MAMARI, SOUBIRAC
et enfin : Comité des fêtes	: Mesdames JARRIER Lucien et Gilbert DOUÇOT - LE NEL JEANNEAU Rolande SOUBIRAC - TECOURT

qu'il remercia bien vivement.

Une minute de silence fut alors observée pour la mémoire de nos chers disparus : Madame BERTHON, Madame PIDEIL, l'ami OPIGES.

Pour les bonnes choses, le Président fit part à l'Assemblée de la venue en ce monde du 3^e arrière petit-fils de notre ami PLOTEAU ; du mariage de Mademoiselle Carol BATTLE, fille de nos amis Madame et le Colonel BATTLE ; et de celui de Mademoiselle RICHART, fille de notre ami RICHART André, et adressa à tous ses félicitations.

Poursuivant son exposé le Président mentionna les différentes cérémonies auxquelles la "Koumia" a été représentée, et notamment pour la commémoration du retour du corps du Soldat Inconnu d'Afrique du Nord.

La parole fut ensuite donnée au Trésorier qui annonça que malgré les difficultés de "flous", la caisse était créditée de 104 francs.

Reprenant la parole, le président donna le décompte des adhérents qui s'élèvent à 105 dont :

Goumiers	: 60
Amis	: 24
Descendants	: 7
Veuves	: 14

Le repas se déroula ensuite dans une ambiance très "familiale" où chacun retrouva les siens.

Au dessert, un énorme gâteau très bien décoré d'une "Koumia", en pâte, grandeur nature, fut très applaudi à toutes les tables.

Le président national se leva alors pour dire toute la joie qu'il avait à être parmi ses amis dont beaucoup étaient, comme le Commandant CAMRUBBI, des compagnons de "terrain".

Puis abordant le sujet cher à nos cœurs, notre Président national nous donna des précisions sur MONTSOREAU et demanda à tous de venir au prochain congrès qui se tiendra justement à MONTSOREAU, pour bien faire entendre la voix des Goums aux autorités des lieux.

Donc rendez-vous fut pris et c'est sur des "au revoir et à bientôt" prometteurs que le Général prit congé après beaucoup de serremments de mains. A bientôt donc mon Général et merci encore.

A l'occasion de cette Assemblée le Président national remet les diplômes de Goumier d'Honneur à M. le Médecin-Colonel LAGARDE et au Colonel BOUTIN.

Jean de GIGONZAC

MARSEILLE

Dimanche 4 octobre, une cinquantaine de personnes appartenant à la Section de Marseille se sont retrouvées à Saint Restitut, dans la Drôme, pour visiter les Caves Cathédrale des Celliers des Dauphins. Ces caves creusées dans la roche sur une colline qui domine la plaine du Tricastin et la vallée du Rhône, sont une curiosité touristique que l'on parcourt à l'aide d'un petit train ; on traverse d'immenses voûtes où sont entassées plusieurs milliers de bouteilles des différents crus des Côtes du Rhône proposés à la vente par la Société des Celliers des Dauphins. Cette visite agrémentée par un commentaire approprié, avec diapositives a séduit tous les participants qui se sont vu offrir, à l'issue de la promenade, un tastevin individuel, une dégustation de vins et une saucissonnade bien appréciée.

La journée s'est poursuivie par un repas en commun, pris à quelques kilomètres à travers les vignobles de la Région, dans la grande salle capitulaire de l'ancienne abbaye cistercienne à Bouchet, un cadre tout à fait remarquable. Repas et ambiance ont été fort goûtés par les participants qui étaient les suivants :

ANGELIER et Mme, BLANCHARD et Mme, BRES et Mme, Dr. BRINES et Mme, CHABERT et Mme, Dr. CROS et 2 invités, DUBUS et Mme FILHOL et Mme, Dr. FILLIOU, GACHET et Mme avec leur fille et leur gendre, GENIN et Mme, GOULE et Mme, LARGEAU et Mme, LEJARD et Mme, MUGNIER et Mme, OLIVERO et Mme et 2 invités, SEIGLE, THOUVENIN et 3 invités, VIDAL et Mme, Gal WARTEL et Madame. Le Colonel BRION était représenté par sa belle-sœur.

Plusieurs de nos amis s'étaient excusés, ce sont : BERA, BONACHERA, Mme BONFILS, CHAUMAZ, CHEVROT, COUDEVILLE, CRAMOISY, CUZIN, Gal de CHILLY, Mme DELAFON, DEKYVERE, Mme DESBROSSES, Mme DUHOO, Mme FABRITUS, FERRE, GALLINE, GOURBIN, LAVOIGNAT, LAROUSSE, LEGER, LOISEAU, MAIROT, MANSUY, MENOT, Mme NEIGEL, PANAGUIA, PATAINE, Mme REY, ROUSSEAU, RUEL, SETTI, Gal SIRVENT, THIERRY, VALERY.

R. FILHOL

SECTION OUEST

Conformément à une tradition bien établie, Bretons et Normands se sont réunis le 3 octobre pour leur réunion annuelle, malheureusement en l'absence des Vendéens.

Le rendez-vous était fixé à 10 heures à la Mairie de St-Malo pour la visite du riche et très évocateur Musée de la Ville.

De très nombreux souvenirs rappellent les figures des grands malouins :

JACQUES CARTIER, le découvreur du Canada sous François 1^{er}, CHATEAUBRIAND bien sûr, mais aussi dans des genres bien différents, DUGUAY-TROUIN et MAUPERTUIS qui mesura le méridien en Laponie ; LAMENNAIS, promoteur du christianisme social et SURCOUF, l'incomparable corsaire des guerres de l'Empire.

Après un coup d'œil sur la pointe du Grand-Bé où repose le célèbre vicomte, le tour des remparts a du être abandonné pour se mettre à l'abri dans les ruelles "intra-muros", d'une bourrasque particulièrement violente.

Le route de la côte, par Rotheneuf et son anse où s'embarquaient les émigrés, par la plage du "blé en herbe" rendue célèbre par les amours de Colette, par la baie DUGUESCLIN, les visiteurs du Musée ont rejoint à la Pointe du Grouin, ceux qui, lève-tard ou familiers de St-Malo, s'étaient rendus directement au restaurant panoramique.

Le temps s'est éclairci, et l'on découvre au-delà des rochers qui forment des passes dangereuses pour les pêcheurs de Cancale ou les plaisanciers de St-Malo, les Iles Chausey et la côte de Granville.

Après un excellent repas de poisson et de fruits de mer, R. ESPEISSE donne lecture d'une lettre du Général Le DIBERDER s'excusant de ne pas être des nôtres, pris entre les cérémonies du Souvenir des Goums en Corse et la présentation du Musée de Montsoreau à la promotion de St-Cyr "Général GUILLAUME".

A ce sujet, le président de la section souligne qu'il serait souhaitable que les membres de la koumia et tout particulièrement ceux de l'ouest soient associés aux cérémonies de Coëtquidan en juin prochain.

Dieu merci, le Général Le DIBERDER a pu se faire représenter par Jean de ROQUETTE, accompagné de son épouse qui nous donne les dernières informations sur la situation du Musée et l'intérêt porté par l'Ambassadeur du Maroc pour ses collections.

L'absence d'un certain nombre de fidèles de nos réunions est à déplorer. En tout premier lieu celle de GENTRIC dont l'épouse a des problèmes de vue, celle de Madame Flye Ste-MARIE toujours décidée à venir, mais souvent empêchée au dernier moment, celle de Mme GUIGNOT en voyage aux U.S.A... (1).

Par contre nous avons le plaisir d'avoir parmi nous Madame Isidore LELONG et son fils.

Il y a bien longtemps que le Capitaine I. LELONG, décédé en début d'année, n'assistait plus à nos réunions car il était devenu presque aveugle, mais son souvenir est resté vivace parmi nous.

Car c'était une figure des Goums.

Blessé deux fois, il avait été cité 9 fois ; une partie de ses souvenirs écrits au jour le jour ont été publiés en 1986 dans la Koumia.

Or son fils a retrouvé la suite de ses carnets et a bien voulu nous les donner. *Nous les publierons dans un prochain bulletin.*

Pour terminer, R. ESPEISSE évoque la nécessité de la relève après cinq ans de présidence et suggère que des descendants soient appelés pour assurer cette succession.

Après une marche digestive au vent du grand large jusqu'à la pointe rocheuse du Grouin, le convoi d'une dizaine de voitures se forme et par le port de Cancale se dirige sur le Picardais où nous attend Bernard SIMIOT.

Cette malouinière du XVIII^e siècle se découvre après un majestueux portail et une longue allée.

L'heureux propriétaire de cette sympathique demeure nous reçoit dans le salon et après avoir évoqué le passé du lieu et son futur car s'y discutent parfois les projets de la fusée ARIANE, veut bien nous livrer quelques souvenirs de la Campagne d'Italie.

Chargé de préparer le campement de l'État-Major du Général GUILLAUME à Civitavecchia, il avoue s'être lancé à la recherche dans la ville à moitié détruite, de la maison où Stendhal était Consul de France.

S'il a bien retrouvé dans les décombres la plaque de marbre commémorant l'évènement, il n'a évité l'arrestation par les M.P. américains qu'en prétextant un rendez-vous galant avec la propriétaire.

Et après nous avoir récité une évocation sensuelle des nuits italiennes et des châteaux toscans en forme de ballade, c'est à un somptueux buffet que Bernard SIMIOT nous a conviés.

Puis tous les participants se sont retrouvés dans son bureau d'écrivain et de poète, pour se faire dédicacer différents ouvrages de ces "Messieurs de Saint-Malo", ce qui clôturerait bien cette journée malouine.

SECTION PARIS ILE-DE-FRANCE

Le dîner traditionnel suivant la réunion du Conseil d'administration a eu lieu le 20 octobre 1992 au Cercle de la Garde républicaine à Paris.

82 participants dont 18 descendants et "petits descendants" s'étaient ainsi regroupés autour du Général et Madame Le DIBERDER.

A l'issue du dîner, rendez-vous a été pris pour le 9 février 1993.

PROCHAINE RÉUNION

Le conseil d'administration de la Koumia et le conseil d'administration de l'Association des descendants se réuniront le

MARDI 9 FÉVRIER 1993, à 18 H 30
au Cercle Napoléon - 1, place Baudoyer, 75004 Paris
 (Métro : Hôtel de Ville)

La réunion du conseil sera suivie d'un apéritif à 19 h 15 et, à 20 heures, du traditionnel dîner, auquel il vous est demandé **de vous faire inscrire le plus tôt que vous pouvez**, au plus tard le **20 JANVIER 1993**, en utilisant le bulletin ci-dessous.

IMPORTANT

Cette invitation ne s'adresse pas aux seuls administrateurs et présidents de sections, mais à tous les membres de la Koumia et des descendants et à leurs épouses, de la section de Paris - Ile de France en particulier, dont ce dîner est l'occasion d'une des deux réunions de section chaque année, ainsi qu'à ceux de province qui, de passage à Paris, pourraient saisir là une agréable occasion de contact entre sections.

BULLETIN D'INSCRIPTION AU DINER DU MARDI 9 FÉVRIER 1993 A PARTIR DE 19 HEURES

Cercle Napoléon - 1, place Baudoyer, 75004 Paris
 (Métro : Hôtel de Ville)

M., Mme, Mlle :

Adresse :

Participera au dîner, accompagné(e) de personnes.

Ci-joint sa participation, soit 180 F x = F.

(Sous forme de chèque bancaire ou C.C.P., adressé au trésorier de la Koumia, 23, rue J.-P. Timbault, 75011 Paris, **pour le 30 JANVIER 1993, terme de rigueur**).

A , le 1992.

CARNET

NAISSANCES

Nous avons la joie d'annoncer la naissance de :

- Marc André, le 5 juin 1992, fils de François et Dominique LACARELLE, petit-fils du Capitaine et Madame Marc LACARELLÉ.
- Ophélie TEMPLIER, le 25 octobre 1992 à Paris, première arrière petite-fille du Général et Madame Le DIBERDER.
- Kévin DESBROSSES, le 26 août 1992 à Salon de Provence, fils du docteur Bernard DESBROSSES (D) et Madame, sixième petit-enfant du Commandant (+) et Madame Marcel DESBROSSES.
- Romain, le 13 octobre 1992, arrière petit-fils de Monsieur et Madame Marcel GUILLAUME COURTOIS.
- Mélanie SMETS, née le 31 octobre 1992 à Pau, première arrière petite-fille de Madame FOURNIER, épouse du Lt-Colonel Jean FOURNIER.

La KOUMIA est heureuse de féliciter les heureux parents, grands-parents et arrière grands-parents.

MARIAGES

Nous avons la joie d'annoncer le mariage de :

- Melle Isabelle PARTIOT, fille de Claude PARTIOT (D) et Madame, petite-fille du Général François PARTIOT.
- Melle Anne Françoise MANCEAU, fille du Docteur et Madame MANCEAU avec Monsieur Christian COTE en l'église d'Héricy (Seine-et-Marne).

Nos félicitations aux nouveaux époux.

ORDINATION

- Émeric de ROZIERES, fils de Monsieur et Madame Bertrand de ROZIERES sera ordonné prêtre en la Cathédrale Saint-André de Bordeaux le dimanche 20 décembre 1992.

DÉCÈS

Nous avons le regret d'annoncer les décès de :

- L'Adjudant chef Charles RIGAUD, ancien du 3^e Tabor le 29 octobre 1992.
- Le Capitaine Maurice FENETRE le 7 novembre 1992 à Arcachon. Le Cdt SERVOIN représentait la Koumia aux obsèques.
- Madame Suzanne GERARDIN, veuve du Capitaine de Vaisseau Jean GIRARDIN, ancien commandant du Port de Tanger, le 20 octobre 1992 à Nice.
- Madame SIGNEUX, veuve de l'Adjudant chef SIGNEUX le 3 novembre 1992 à Bayonne.
- Par retour du bulletin avec mention "Décédé", nous avons appris le décès de :
- Madame FROGER, veuve de l'Adjudant chef FROGER.
- du Capitaine René-Louis FOUSSARD.
- L'Adjudant chef Félix SETTI le 15 novembre 1992 à Marseille. Une délégation de la Koumia assistait aux obsèques.
- Le Capitaine Maurice RAULT, administrateur, le 4 décembre 1992 à l'Hôpital Militaire du Val de Grâce à Paris. Une délégation de la Koumia assistait aux obsèques.

Toutes nos condoléances aux familles en deuil.

PROMOTION - DÉCORATION

- Monsieur René BUCCO-RIBOULAT, ancien Contrôleur civil a été promu Officier de la Légion d'Honneur par décret en date du 14 juillet 1992.
- Monsieur Marcel MOZER a été nommé Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

Toutes nos félicitations aux heureux promus.

IN MEMORIAM

ROLAND FRADIN DE BELABRE

1922 - 1992

Un ami fidèle des Goums et des A.I. vient de nous quitter après une cruelle maladie, supportée avec Foi et dans une grande Espérance.

Ses obsèques se sont déroulées à SILLE-LE-PHILIPPE, dans la Sarthe, où il avait ses racines et où reposent les siens, au milieu d'une foule recueillie de parents, d'amis et de concitoyens.

Salué, après la levée du corps, par un piquet d'honneur en armes d'une troupe en manœuvre sur sa propriété, onze drapeaux d'associations lui rendirent les honneurs au monument aux morts du village, dont il était un conseiller municipal, l'accompagnant par la suite à l'église et au cimetière.

Ingénieur agronome de Maison-Carrée, aspirant de la 2^e Promotion de Cherchell - "TUNISIE 1943" - trois fois cité dans un Bataillon du Génie au cours des campagnes d'Italie, de France et d'Allemagne, Roland de BELABRE était chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite et Officier du Mérite Agricole.

Durant plus de dix ans au Maroc, il fut l'un des animateurs les plus efficaces des "Secteurs de Modernisation du Paysannat" créant et développant à ERFOUD eu TAFILALET l'un des plus remarquables d'entre eux.

Spécialiste des questions d'économie rurale dans les régions en voie de développement mais aussi conscient des problèmes humains qui s'y posaient, il accomplit pendant plus de trente ans, au sein de la SATEC, dans différents pays mais principalement en Martinique et Guyane, à la Réunion, au Liban et en Lybie, une action exemplaire toujours marquée du sceau français.

La KOUMIA était représentée à ses obsèques par le Général et Madame Paul RENAUD, le Chef de Bataillon Alain de GERMINY, son cousin, et son épouse, le Chef de Bataillon Gilbert LAVOIGNAT et le Colonel et Madame Henry ALBY.

Au cimetière, ce dernier prononçait quelques paroles avant l'inhumation.

"Mon Cher Roland, Mon vieux Camarade,

A Cherchell en Afrique du Nord, en France et en Allemagne nous avons vécu ardemment avec la foi dans l'avenir de nos vingt ans, les mêmes espérances, les mêmes combats, les mêmes victoires.

Au Maroc, où nos pas se sont souvent croisés, tu y as laissé, comme nous tous, une partie de toi-même.

Au nom de la KOUMIA, qui regroupe les anciens des Goumes et des A.I. du Maroc au milieu desquels tu as longtemps œuvré avec un dynamisme et un allant légendaire... ...je viens te dire l'au-revoir, l'ADIEU de tes pairs et de tes amis ainsi que leur espérance de te retrouver au "PARADIS DES GOUMIERS"... ...te rappelant ainsi, dans le souvenir de ce TAFILALET cher à nos cœurs, notre fidélité commune à cette BERBERIE et à l'œuvre passionnante mais désintéressée que FRANÇAIS, amis des MAROCAINS, nous y avons accompli en Chrétiens... ... respectueux de leur foi et profondément convaincus, selon le précepte du Maréchal LYAUTEY, que rien de noble et de durable entre les hommes ne peut se faire sur cette terre "sans une parcelle d'amour".

Henry ALBY
9 septembre 1992

TRIBUNE DE L'HISTOIRE

LES FRANÇAIS S'INTÉRESSENT-ILS ENCORE A L'ISLAM EXTÉRIEUR ET A SON DEVENIR ?

par Jacques HARMEL

Versatilité

Le dimanche 8 novembre 1992, aucune média française ne s'est vraiment donné la peine de commenter le cinquantenaire d'un autre dimanche 8 novembre, celui de 1942, date capitale dans l'histoire de la dernière guerre mondiale, avec l'arrivée des armées alliées au Maghreb et la reprise de la lutte par notre pays deux ans et demi après la défaite de 1940.

Les regards ne se portent donc pas vers le théâtre de cet événement majeur et sa préoccupante situation actuelle : priorité est accordée au Nord-Cotentin, où se joue, sous haute surveillance policière, un ballet nippo-greenpeacien autour de quelques dizaines de décimètres cubes de plutonium soigneusement enrobé.

Après l'importante part quotidienne justement réservée à l'affaire du sang contaminé, viennent des anecdotes sur l'application de la loi anti-tabac, des commentaires sur l'échec des négociations du GATT, la circulation routière, la météo, les sports.

Les problèmes graves ne sont cependant pas tous évacués : le fiasco de la "semaine de tranquillité" généreusement organisée par l'UNICEF à Serajevo, le risque d'extension de l'incendie périsherbe au Kosovo et à la Macédoine, les interventions de l'armée russe aux confins de la Géorgie et au cœur du Tadjikistan sont tous évoqués, et même la grève des fonctionnaires au Tchad - mais, de débarquement américain en Alger il y a tout juste un demi-siècle et de situation là-bas alors et aujourd'hui, point question.

UN AN DÉJÀ !

Après la piètre excuse du "à suivre" en guise de conclusion de la précédente chronique, hâtivement bouclée voici deux mois, il serait malséant de ne pas commencer celle-ci par un perçu vers "la vedette dans le malheur" signalée alors au Maghreb central. La guerre civile, commencée, de facto, fin novembre 1991 dans la Palmeraie d'El-Oued, s'est rapidement étendue à toute l'Algérie où elle prend désormais la tournure d'une sanglante routine dans la réalité quotidienne comme dans l'opinion populaire. Le vaisseau de l'État navigue à vue, au milieu des mines, des guet-apens et des intrigues, sans orientation bien déterminée, et tué, le capitaine, change d'équipage en cours de route.

COMMENT L'ALGÉRIE EN EST-ELLE ARRIVÉE LÀ ?

Un bref coup d'œil en arrière s'impose ici :

Le 29 novembre 1991, c'est la première opération armée en force organisée par des éléments du FIS (Front Islamique du Salut), à Guemmar, dans la palmeraie d'El-Oued, une caserne est attaquée, *des militaires sont tués*, des armes et des munitions enlevées ; une poursuite de plus de deux semaines, émaillée d'accrochages, se termine près de Biskra, il y a des morts et des blessés chez les gendarmes et chez ceux que l'on appellera bientôt "les terroristes", dont beaucoup sont capturés, mais pas tous. La guerre civile est commencée, personne n'ose le dire encore, mais l'armée n'oubliera pas.

Sentant qu'il est allé trop loin, le FIS, dont les deux leaders, Abbassi Madani et Ahmed Belhadj, sont déjà détenus depuis juin 1991, désavoue mollement les agresseurs et, pour restaurer son image de marque, lève les consignes de boycott lancées sur les prochaines élections législatives (*premier tour prévu le 26 décembre*, deuxième le 16 janvier) et présente partout des candidats.

Dès le premier tour, c'est un succès massif des islamistes ; le F.L.N., ex-parti unique, détenteur de-facto de la quasi totalité des moyens (médias, papier, imprimerie, transports, distribution, locaux) n'a su ni les exploiter, ni présenter des candidats valables ; il sort grand vaincu de cette consultation ; détesté du public, qui désormais ne cachera plus ses sentiments à son égard, il a aussi perdu la sympathie et la confiance de l'armée. La suite va de soi : fermée au FLN, la route du pouvoir ne sera pas ouverte au FIS, il n'y aura pas de second tour et le premier sera tenu pour nul.

Le 2 janvier une *manifestation monstre anti-FIS* est organisée - avec l'appui de l'armée - dans les rues de la capitale. Mais, à partir du 3 janvier, *chaque vendredi va poser problème* aux forces de l'ordre avec prêches superfissés et manifestations subversives dans les mosquées et alentour ; alors, le vendredi 11 janvier, les blindés de l'armée font leur apparition dans les rues des grands villes, cependant que le Président de la République, *Chadli Bendjedid, contraint à la démission*, se voit au préalable obligé à dissoudre l'Assemblée nationale.

Il est remplacé le 12 par un "Haut Conseil de Sécurité" dont le premier soin est d'annuler les élections et le second de confier, le 16 janvier la présidence de la République à un "*haut Comité d'Etat*", présidé par *Mohamed BOUDIAF*, un des "Chefs Historiques de la Révolution", réfugié au Maroc depuis 1963 pour cause de mésentente avec Haouari BOUMEDIENE.

Le 23 janvier, le leader provisoire du FIS, Abdelkader Hachani, remplaçant Madani et Belhadj, détenus, est arrêté à son tour, cependant que sont *interdits les prêches politiques et les rassemblements autour des mosquées*.

Du 7 au 14 février des incidents graves ont lieu dans presque toutes les villes, qui amènent, le 4 mars, le gouvernement à proclamer l'*Etat d'Urgence* et la *dissolution du FIS*.

Les attentats se multiplient contre policiers, gendarmes et militaires, isolés ou en groupe, en civil ou en tenue, en service ou au repos (une centaine d'assassinats officiellement totalisée pour les 10 premiers mois de l'année 1992, le chiffre exact étant vraisemblablement trois fois plus élevé au moins, si l'on se réfère au détail des informations de presse : 1 ou 2 attentats mortels par semaine font chacun de une à trois victimes, parfois plus).

Dans le même temps, légitime défense et répression causent probablement davantage de dégâts - et les arrestations de suspects remplissent des camps de détentions installés à la hâte dans le Sud du Pays. Et voilà des prisonniers (près de dix mille dit-on) qui, à tort ou à raison, suscitent l'indignation d'Amnesty International et de la Ligue des Droits de l'Homme.

Prônant en priorité le rétablissement de l'autorité de l'état, le Président BOUDIAF ne cesse d'appeler ses concitoyens à la réconciliation ; suivi par une grande partie de la presse, il doit néanmoins charger son gouvernement de sévir contre une autre partie (en particulier des hebdomadaires en arabe) ouvertement gagnée aux thèses du FIS (officiellement dissous et interdit).

Du 20 au 25 mai il se rend - "en visite privée" - au Maroc où il est longuement reçu par le Roi HASSAN II, dont il a certainement l'appui, bien que l'accord ne soit pas encore parfait sur l'épineuse question du Sahara Occidental. Tous deux ont du alors en parler aussi ; en tout cas, le 28 mai, le B.O. du Maroc publiait la ratification du traité algéro-marocain de 1972 sur le tracé de la frontière des deux pays.

Le 29 juin, à Bône, au cours d'un discours officiel, le Président BOUDIAF est assassiné en pleine tribune par un officier de sa garde.

L'APRÈS-BOUDIAF

Le 2 juillet 1992, il est remplacé à la présidence du Haut Comité d'État par Ali KAFI, un ancien leader du F.L.N. qui disposait - et dispose encore - de la puissante organisation des "Moudjahidine" (sans "s"), les anciens combattants de 54/62. Le 8 juillet Abdeslam BELAID, ancien ministre de BOUMEDIENE de 1965 à 1978, considéré comme le "père de l'industrie lourde algérienne", est nommé premier ministre à la place de Sid Ahmed GHOZALI, l'homme qui, nommé par BENDJEDID le 6 juin 1991, avait su faire la transition entre les

deux régimes en étant maintenu au pouvoir par BOUDIAF (nommé au poste délicat d'ambassadeur à Paris, il semble mis "en réserve de la République Algérienne".

Le 12 juillet, le tribunal militaire de Blida condamne les dirigeants du FIS, Madani et Belhadj à chacun douze ans de prison pour atteinte à la sûreté de l'État.

Par ailleurs, fait nouveau, trois femmes viennent de faire leur entrée au gouvernement le 25 octobre : Meriem Mihoub, ministre conseiller auprès du chef du gouvernement, chargée des affaires juridiques et administratives - Saïda Benabylès, ministre délégué à la solidarité nationale - Malika Allal, secrétaire d'État à la recherche scientifique.

Cela ne peut faire oublier le terrorisme, plus présent que jamais après la disparition de Boudiaf : les assassinats de représentants de l'ordre se poursuivent à un rythme accéléré et des bombes font leur apparition, qui n'ont rien d'artisanal. Le 25 août, une mosquée, construite sans autorisation et devenue siège de prônes politiques, était détruite par ordre du gouvernement. Est-ce pour cela que, le lendemain, une bombe de forte puissance explosait à l'aéroport d'Alger, faisant plus d'une centaine de victimes, dont au moins 9 morts parmi les voyageurs.

Toutefois, l'information la plus inquiétante est donnée - sans le moindre commentaire alarmiste, par le quotidien "Le Monde" du premier novembre : "Lors de la prière hebdomadaire (du vendredi 30 octobre), l'imam de la Grande Mosquée d'Alger, dont le prêche était transmis en direct par la TV et la radio, a demandé que toutes les institutions de l'État adoptent la Charia, la Loi Coranique ; faisant allusion aux attentats des groupes armés islamistes, il a souligné que l'application de la Charria "fermerait la porte devant les actions individuelles".

Jusqu'à présent - à ma connaissance au moins - aucune mise au point du gouvernement algérien ou du HCE n'est venue relever l'étrangeté des propos sybillins de l'imam et celui-ci n'a pas précisé si la porte fermée aux actions individuelles s'ouvrirait à des actions collectives... lesquelles, et sur l'ordre de qui ?

TOUT N'EST PAS ENCORE PERDU...

La situation générale, plutôt cauchemardesque de l'Algérie de 1992 n'empêche pas que la vie continue, que l'économie et les activités sociales ne sont pas complètement bloquées, que, dans une certaine mesure, la population, l'administration, les milieux d'affaires semblent, sinon s'accommoder du terrorisme, du moins essayer d'en minimiser les dangers et l'impact sur la vie courante... jusqu'au jour, pour chacun, où cela cesserait de n'arriver qu'aux autres. Voici quelques exemples :

Du 30 mai au 16 juin, à l'occasion d'une campagne d'attribution de permis d'exploitation dans le Sud algérien, les représentants de 20 sociétés pétrolières se trouvent réunis à Alger. Un accord est signé entre la SONATRACH et LOBIL pour l'exploration et l'exploitation d'un gisement.

Le 22 juin, à Alger, réunion des ministres de l'Énergie marocain, espagnol et algérien pour l'étude d'un projet de Gozoduc entre le Maghreb et l'Europe.

Dans la nuit du 23 au 24 septembre, un Gala est organisé par le Ministère de la Culture, dans l'enceinte du Complexe Olympique "Mohamed Boudiaf", à Alger, pour venir en aide aux enfants de Somalie (Mohamed Sahnoun, diplomate algérien, ancien ambassadeur à Paris et à Washington, était alors représentant spécial de l'ONU en Somalie, poste dont il a démissionné le 26 octobre).

Du 13 au 23 octobre, une équipe de secouristes de la protection civile algérienne a participé aux travaux de sauvetage dans la ville du Caire, sinistrée par le tremblement de terre du 12. L'accueil triomphal qui lui a été réservé au retour a été l'occasion, pour les journalistes, d'exalter amitié et solidarité entre l'Algérie et l'Égypte.

Quelques extraits de la presse algérienne :

- "EL-MOUDJAHID" du 25 septembre - page 3 :

"RENTREE SCOLAIRE... Près de 7,5 millions d'analphabètes ; le constat a laissé pantois plus d'un qui se demande si l'Algérie pouvait avoir un aussi grand nombre de citoyens qui se savent ni lire ni écrire. Une gifle sur le joue de ceux qui déclaraient que l'Algérie disposait

du meilleur système éducatif et qui envoyaient leurs descendances s'instruire outre-mer..."

"Des chiffres : Près de 6.945.000 enfants et adolescents de 6 à 18 ans prendront le chemin de l'École aujourd'hui..."

"VIOLENCE - Deux gendarmes lâchement assassinés à Sidi Moussa... la spirale du terrorisme semble nettement se raviver en ciblant particulièrement, ce corps de sécurité qui, depuis le mois de septembre, totalise pas moins de 12 victimes..."

C'est la banlieue Est d'Alger, mais c'est aussi la ligne de démarcation entre terrorisme urbain et rural, surtout quand ce dernier constitue la dernière retraite des bandes terroristes aux abois... L'assassinat des deux gendarmes près de Baraki par balles de fusil-mitrailleur illustre on ne peut mieux cette surenchère dans la violence aveugle que le plus indifférent des citoyens ne saurait accepter comme une fatalité. Le terrorisme est bel et bien un hideux monstre que tout un chacun doit combattre avec les moyens dont il dispose, ne serait-ce que moralement est c'est la plus faible manifestation de la foi, comme le stipule Saint Coran"

"ATTAQUE CONTRE AIR-ALGÉRIE DE SIDI-BEL-ABBES..."

"CONSTANTINE - Arrestation de terroristes avant leur forfait..."

"EL MOUDJAHID" du 25 octobre, page 4 (Titres et sous-titres) :

En gros caractères, sur toute la largeur de la page :

"LUTTE CONTRE LE TERRORISME",

Sous-titres dans les 4 colonnes de cette rubrique :

"Échec au MIA (Mouvement Islamique Armé) à Ksar Chellala et Rahouia, 60 individus sous les verrous"

"COUP DE FILET A BOUIRA, plusieurs malfaiteurs neutralisés"

"23 terroristes hors d'état de nuire à Tlemcen"

"Deux individus abattus par les forces de l'ordre à Blida"

"Un policier lâchement agressé sur l'axe autoroutier Boufarik-Birtouta"... "(la victime a été évacuée sur l'hôpital de Boufarik dans un état grave)".

- Et un hebdomadaire : "ALGÉRIE - ACTUALITÉ" N° 1412 - 5 au 11/11/92

Gros titres de couverture autour d'une photographie où apparaissent au premier plan, de dos, des policiers anti-émeutes casqués et armés - au 2°, un islamiste vêtu de blanc, une foule compacte se pressant contre le mur d'une mosquée :

"TERRORISME - FIEFS ET SANCTUAIRES"

"BATNA - BOUAKAL, BLIDA, OULED YAICH - TIARET"

(à chacun de ces "sanctuaires du terrorisme" est consacrée une page à l'intérieur de la revue)...

"DÉMOCRATIE ET ÉLECTORAT" (ce sous-titre de couverture est l'objet d'un article en page 8) : "TRANSITION DÉMOCRATIQUE ET STABILITÉ POLITIQUE - LE CAS DE L'ALGÉRIE" : On peut, en effet, très bien faire des élections comme dans beaucoup de pays ayant opté pour une démocratie formelle, et s'organiser pour que ces élections reproduisent indéfiniment le système en place en attendant qu'il soit brutalement remis en cause de l'intérieur ou par une intervention externe...

Cet article se termine par un exposé sur la ventilation de la population électorale d'Algérie en juin 1990, reproduite ici en milliers d'électeurs potentiels :

Population active occupée	: 4.430
Population âgée de + de 60 ans	: 1.300
(dont retraités 437)	
Population estudiantine	: 650 (18 ans et plus)
Population en chômage déclaré	: 1.200
Population économiquement active sans emploi rémunéré	: <u>5.220</u>
TOTAL	: 12.800 (12,8 MILLIONS)

La population autonome économiquement est celle des actifs occupés et des personnes âgées bénéficiant d'un retraite, soit 35% de l'électorat, à peine plus d'un tiers. Dans un pays développé (la France par exemple) ce taux est de 75 à 85%. L'intérêt de ce type de comparaison est de montrer à quel point la situation est différente entre un pays développé, où la citoyenneté est un acquis de longue date pour la majeure partie de la population, et celle d'un pays encore sous développé comme l'Algérie..."

(Article signé : M'hammed BOUKHOBZA, Chercheur INESG)

Plus significatif encore de l'Algérie vue par les jeunes cet article de la page 23 du même hebdomadaire, traitant du Sud-Algérien :
 "... Il est impossible, si l'on ignore ce qu'est Taghit d'imaginer un seul instant qu'il puisse exister sur terre un endroit aussi troublant. Il est encore plus difficile d'admettre les raisons de son abandon au nom de priorités qui, en 30 ans, n'ont pas prouvé qu'elles l'étaient réellement.

On a dit un jour aux Algériens qu'ils pouvaient faire autant d'enfants qu'ils le voudraient, puisque le pays était suffisamment grand pour les abriter. On leur a fait croire aussi que l'Algérie avait assez d'argent pour vivre et qu'elle ne ferait donc pas du tourisme une nécessité. Faut-il revenir sur les effets du discours démagogique sur les Algériens ? Ils ont fait de plus en plus d'enfants, sans pour autant s'arracher aux grandes villes. Le touriste, lui, s'en est allé ailleurs puisqu'on n'en voulait pas ici..."

(L'article est signé) : Malika BOUSSOUF

Après cette revue de presse, et avant de passer au voisin occidental qui nous réserve un panorama moins tourmenté, quelques chiffres pour éclairer une tentative de conclusion sur l'Algérie d'aujourd'hui et de demain.

ALGÉRIE	1962	1970	1980	1989	1991	2000	2025
Population (en millions d'habitants)	11	14	-	-	26	35	60
Produit National Brut par habitant en dollars			1940 \$	2900 \$	1840 \$	Prévisions	
L'Algérie achète à la France		13 %			29 %	de ses importations	
Et lui vend		54 %			14 %	de ses exportation	

La France peut-elle se désintéresser d'une Algérie de plus de 25 millions d'habitants, qui dépasseront sans doute les 35 à la fin du siècle, et dont un bon huitième se trouve déjà chez nous et s'y trouvera vraisemblablement dans la même proportion en l'an 2000, ce qui, compte tenu des taux de fécondité, représente actuellement 6 % de notre population et 10 % dans huit ans... ?

Poser la question c'est y répondre. Cela implique des devoirs de solidarité, et certaines contreparties permettant d'y faire face sans pour autant toucher aux libertés essentielles des uns et des autres.

Jacques HARMEL

LA TRIBUNE DE L'HISTOIRE

Trente-six Millions de Marocains
Onze Milliards de mètres cubes d'eau douce
Un Million d'hectares irrigués
Une industrie textile performante

par J. HARMEL

Non, ce n'est pas un rêve, mais un programme dûment mûri et déjà aux trois quarts réalisé.

Pour mieux faire ressortir cette évolution, des tableaux analogues dans la forme à celui qui vient clore la chronique sur l'Algérie, trouveront opportunément place dès l'abord de celle-ci.

MAROC	1955	1970	1980	1991	2000	2025
Population (en millions d'habitants)	8	14	19	26	36	60 à 68
Produit Brut par habitant		260 \$	930 \$	1045 \$	Prévisions	
Le Maroc achète à la France		31 %	25 %	32,4 %	de ses importations	
Et lui vend		37 %	25,6 %	32,3 %	de ses exportation (x)	

(x) N.B. - Le Maroc nous vend des engrais, des agrumes et des primeurs, mais aussi des produits manufacturés : il est notre premier fournisseur en tissus et vêtement (avec 43 % de nos importations dans ce domaine en 1991) devant l'Italie, la Tunisie et l'Allemagne, suivant dans l'ordre.

ANNÉES	1955	1969	1974	1978	1980	2000 (en construction actuellement)
BARRAGES EXISTANTS	1	5	11	17	20	27
Dont plus de 1000 hm ³ 2000 hm ³ 3000 hm ³	1 (a)	1 (a)	2 (b)	2 (b)	3 (c) 1	4 (d) 1 1
Capacité cumulée	1960	2570	5700	6600	8500	11000

Les Réserves d'eau au Maroc

(estimée en hectomètres cubes, c'est-à-dire en millions de mètres cubes)

a) Bin-El-Ouidane, sur l'Oued-El-Abid, 1900 hm³

b) Le même et "Idress 1^{er}", sur l'Inaouène, 1200 hm³

c) Les mêmes et "El-Massira", sur l'Oum-Er-Rebia, 2700 hm³

d) Les mêmes et M'jara, sur l'Ouergha, en construction, qui retiendra 3800 hm³, soit près de 4 milliards de mètres cubes.

En 1989, le total des surfaces irriguées au Maroc atteignait 846.000 hectares (Grande hydraulique 431.600 ha + petite et moyenne 120400 + irrigation traditionnelle 294.000, dont le Haouz tient la plus grande part avec 234.000 ha).

Le programme de grands barrages est complété par des opérations plus modestes mais non moins utiles, car directement utilisables sur place par le petit fellah, tels les lacs collinaires dans la province d'Al-Hoceima (Cf. intra).

Contribution potentielle du secteur irrigué à la demande alimentaire marocaine (en l'an 2000)

Les perspectives à moyen terme font état du potentiel de production suivant (exprimé en milliers de tonnes et en pour cent de la demande) :

- Céréales : 493 (6%) - Légumes 1073 (28,4 %) - Fruits 1883 (83 %) - Viande 120 (14 %) - Lait 500 (28,4 %) - Huiles 190 (49 %) - Sucre 540 (47 %).

Il s'agissait de prévisions pour une population de 40 % plus nombreuse, mais, pour le sucre par exemple, en 1991, la production atteignait déjà 500.000 tonnes, en provenance du secteur irrigué (20.000 ha de canne à sucre et 45.000 ha de betterave) et du secteur non-irrigué (15.000 ha de betterave). Ces 500.000 tonnes représentaient, en 1991, 80 % de la consommation marocaine.

N.B. - Les données ci-dessus sur la population et le commerce extérieur sont tirées de "L'État du Monde", Édition 1993, des Éditions de la découverte, à l'exception des renseignements sur l'importation des textiles marocains en France, empruntés à un numéro du quotidien "Le Monde" de l'été dernier.

Les données sur le développement de l'hydraulique et la production agricole sont empruntées à "La documentation française" (revue trimestrielle "Maghreb-Machrek", n° 137 de septembre 1992). Des extraits d'un article sur le projet de développement du bassin de l'Ouergha sont tirés du quotidien marocain "Le Matin du Sahara" du 22 mars 1991 (voir ci-dessous).

"Vers la réalisation de lacs collinaires dans le cadre du projet de développement hydroagricole du bassin de l'Ouergha - Le Gouverneur de la Province d'Al-Hoceima a reçu une importante mission japonaise chargée de l'élaboration d'un schéma-directeur de développement hydro-agricole du bassin de l'Ouergha, prévoyant la mise en valeur de cette zone, la réalisation d'ouvrages de protection du barrage de M'jara et la réalisation de plusieurs lacs collinaires, dont une soixantaine dans la région d'Al-Hoceima..."

Le Maroc produit un peu plus d'un million de tonnes d'agrumes dont quelques 600.000 sont exportées. Elles sont cultivées sur 70.000 ha, dont les 3/4 se trouvent sur des terres irriguées contrôlées, conseillées et suivies par les ORMVA (Offices Régionaux de Mise en VAleur).

40 % des cultures maraîchères (145.000 ha, dont 45.000 de primeurs soit 58.000 ha sont également installées sur des terrains irrigués relevant des ORMVA.

Ce Maroc brillant, dynamique, habile et prévoyant ne séduit pas que le touriste, il est, réellement, "en voie de développement", ce qui est loin d'être le cas de tous les pays musulmans affublés de ce qualificatif par la grâce des Nations Unies, alors qu'ils relèvent encore de l'ancienne épithète "sous-développés", jugée un jour péjorative ainsi que sa traduction arabe officielle "moutakhallafa" qui correspond à peu près à "arriérés".

Il ne faut pas pour autant occulter les défauts d'une cuirasse d'épaisseur variable, ils s'appellent inégalités criantes, répartition disproportionnée des richesses (6 % des ménages marocains se partagent la moitié de la consommation nationale), oppositions (pluriel indispensible) militantes ou passives ; idéologiques ou locales, religieuses ou professionnelles, mais désunies et, semble-t-il, minoritaires au total : islamistes, partis de gauche, mouvements étudiants ou féministes, istiqlal, polisario, provinces du Nord. Ces oppositions obéissent certes à des motivations différentes, voire contradictoires : intégristes, modernistes, culturelles, nationalistes, sécessionnistes, régionalistes... Leurs manifestations ne peuvent se conjuguer, mais les troubles engendrés risquent de

s'additionner pour le plus grand dam de l'ordre public.

Les deux quotidiens du parti de l'istiqal, AL-ALAM en arabe et "l'Opinion" en français sont particulièrement virulents dans leurs critiques de la politique intérieure, mais restent dans le cadre du consensus national quand il s'agit des problèmes du Sahara Occidental... ils paraissent même parfois "en rajouter".

Cela nous amène à revenir sur cette épineuse question, sans cesse remise en cause, faute d'accord sur la composition des listes électorales du "référendum d'autodétermination" décidé par l'ONU, accepté par Maroc et Polisario sous des réserves explicites ou sous-entendues tout à fait inconciliables. Prévu pour décembre de cette année au plus tard, il est à nouveau "reporté à une date ultérieure" et préoccupe fort Monsieur Boutros Ghali Secrétaire Général de l'ONU.

Un autre référendum, national celui-là, a eu lieu début septembre dans le Royaume pour approuver une réforme de la Constitution ; sans porter atteinte aux pouvoirs du Roi, cette réforme laisse une place plus importante à la consultation des élus ; considérée comme "allant dans le bon sens" par les démocraties occidentales et comme très insuffisantes par les partis d'opposition, elle a réuni, officiellement du moins, plus de 97 % de votants et de 98 % de "OUI".

Si la question posée a très probablement obtenu dans la réalité le "OUI" d'une majorité de votants, la crédibilité du scrutin est malheureusement compromise par l'évidente exagération des résultats proclamés : l'absence quasi-totale d'abstentions et de votes négatifs n'est pas vraisemblable quand on connaît : 1) la difficulté de convoquer effectivement tous les candidats inscrits, dans tous les cas de figure - 2) dans le cas considéré, l'existence de consignes de boycott ouvertement diffusées par certains partis et, 3) la présence d'une opposition systématique au régime dans certaines régions, dont les provinces du Nord.

20 à 30 % d'abstentions reconnues et 15 à 25 % de suffrages négatifs avoués auraient sans doute mieux servi la cause du pouvoir que l'annonce de 98 % de votants et de l'approbation de 99 % de ces fervents de l'urne.

Il est souhaitable que soit pris en compte ce point de vue lors de la proclamation des résultats du référendum sahraoui, si jamais il a lieu : l'unanimité serait suspecte au-dedans comme à l'étranger ; en outre, comme le résultat ne pourra être en définitive que favorable au Maroc, tout triomphalisme serait un obstacle au nécessaire ralliement des indépendantistes.

Une autre difficulté doit être prévue à l'avance : donnant satisfaction à une revendication nationale qui était le meilleur ciment d'un consensus limité et précaire, le succès obligera à repenser les moyens d'un consensus national durable.

Boat people or Swimming people ?

Autre problème préoccupant, autre étonnant consensus, où sont concernés Maroc, Espagne et Gibraltar : des passeurs sans vergogne (ce sont souvent d'anciens convoyeurs de drogue qui considèrent leur nouveau trafic plus facile, plus fructueux et moins risqué) entassent dans de frêles embarcations, pour une traversée nocturne du détroit à six mille Dirhams par tête, des candidats à l'entrée clandestine en Europe, ils les larguent à quelques centaines de brasses des rivages andalous ; les malheureux terminent la traversée à la nage... quand ils ne se noient pas. Ce sont presque tous des immigrés clandestins d'Afrique Noire cachés à Tanger avant le départ.

A la une d'AL-ALAM du 12 octobre dernier, on peut lire, en titre : "A la suite de la recrudescence de la traversée du détroit par les victimes du chômage, les autorités espagnoles s'efforcent de collaborer avec les autorités marocaines pour faire face à l'exode mortel et ignominieux".

Et, en sous-titre : "La marine royale bloque les "fenêtres" d'échappée des bateaux suicidaires au Nord du Maroc... Les gouverneurs des provinces d'Almería, Malaga et Cadix donnent des instructions de mise en place d'une ceinture de Sécurité le long des côtes andalouses".

Texte de l'article : "... les médias espagnoles se sont félicités mercredi matin de la décision du gouvernement marocain de mettre un terme à l'écoulement du honteux exode. La Marine Royale marocaine quant à elle a reçu des ordres pour rejoindre, poursuivre et saisir les bateaux qui pratiquent la contrebande d'être humains. Effectivement, d'après les informations espagnoles, des unités de la Marine Royale marocaine ont pu arrêter, le 27 septembre dernier deux des chefs de la mafia de cette contrebande, Mohamed B... et Mohamed N...". (Suit la photographie d'un groupe d'une dizaine de passeurs arrêtés, anonymés par l'apposition, sur la photo, d'une cache devant leurs yeux).

Et, pour conclure :

- A l'exemple de l'image qui précède faut-il se voiler la face
 - A l'exemple des détracteurs acharnés du régime de Rabat, marocains et européens, intellectuels et politiques, écrivains et journalistes, religieux et athées, faut-il déchirer ses vêtements et crier au scandale.

Pas plus qu'aucune institution humaine la monarchie marocaine n'est parfaite, mais elle présente, dans bien des domaines, un bilan positif certain. Bien sûr, il y a des manques et des erreurs, des abus et des faux pas, des jardins secrets, des domaines réservés.

Mais il y a aussi une grande politique nationale lucide et pragmatique, une aptitude remarquable à changer de cap quand c'est nécessaire et, sinon à reconnaître ses erreurs, du moins à n'y point persister. Il y a un art consommé de la "Siassa" et de la conciliation avec les tiers et entre les tiers, qu'ils soient partis, organismes ou états. Il y a une politique étrangère habile, ouverte, très active et diversifiée. Bref, autorité et réalisme au service du pays. Prise en considération des inquiétants problèmes de demain : démographie menaçante et urbanisation croissante de la population.

Prudence et prévoyance n'excluent pas les initiatives hardies et les projets audacieux de dimension planétaire, l'insistance sur le projet de liaison terrestre Afrique-Europe en témoignage.

Seul pays du Maghreb à ne pas avoir changé de régime depuis les indépendances de 1956 (indépendante 6 ans plus tard, l'Algérie a déjà changé 3 fois - la Tunisie, indépendante aussi en 1956, célèbre sur une page spéciale publicitaire du "Monde" du 7 novembre 1992, le 5^e anniversaire de la prise de pouvoir par le Président Ben Ali Kaddafi en est à la 24^e année de son règne seulement, la Jamahiriya Libyenne n'ayant détrôné le régime Senoussi qu'en 1969. Quant à la Mauritanie enfin ce n'est pas un modèle de stabilité)...

- Seul pays du Maghreb à tenir une façade sur la Méditerranée et une autre sur l'Atlantique (comme l'Espagne et la France en Europe)...

- Seul pays du Maghreb à entretenir des rapports constants avec des juifs en général d'une part, et, officiellement au moins, avec Israël...

le Maroc s'est acquis une place privilégiée dans la communauté internationale ; il est en mesure d'être appelé, puis écouté, en tant qu'arbitre dans des litiges embarrassants.

Qu'il me soit permis de préciser - à titre purement personnel, qu'à mon avis au moins, le bilan royal est globalement positif et le maintien du souverain préférable à toute aventure islamique., démagogique ou militaire si l'on veut sincèrement un Maroc plus moderne, plus prospère, plus cohérent et plus juste, progressivement ouvert à ce que nous appelons "Démocratie" sans renier sa tradition et des amitiés.

Beaumont en Haute-Savoie, le 17 novembre 1992

SOUVENIRS ET ÉMOTIONS D'UN SOUS-OFFICIER DU 2° G.T.M.

Les combats pour la Libération de Marseille
23 et 24 août 1944

Agé maintenant de 82 ans, Antoine François CASTELLI a participé comme adjudant au 11° Goum du VI° Tabor aux combats pour la libération de Marseille en 1944.

Près de cinquante ans après, sa mémoire restée fidèle, il retrace avec une grande précision le déroulement de ces journées glorieuses.

Il fait précéder son récit de certaines définitions qui paraîtront banales à certains mais qu'il est nécessaire de rappeler aux jeunes générations.

QUELQUES PRÉCISIONS ET DÉFINITIONS

LES TABORS - Ce mot emprunté aux armées Marocaines d'autrefois, est allié aux plus beaux exploits de la Dernière Guerre, accomplis par ces hommes pittoresques qu'étaient les goumiers Marocains.

LES GOUMIERS - Vêtus de leur djellaba couleur de murailles, souvent coiffés de khiout sous leur casque de combat style anglais, chaussés de nails, ils ont fait merveille grâce à leur audace, leur sens inné du combat rapproché, de l'embuscade, du coup de main, de la lutte en montagne ou dans la forêt Vosgienne, sur tous les fronts depuis la Tunisie jusqu'au Danube.

Ils formaient un corps de volontaires. Pour la plupart natifs de l'Atlas jamais ils n'avaient marché au pas, ni pénétré dans une caserne, ni entendu hurler un caporal.

Au pire des batailles on se limitait à leur donner des directives, jamais des ordres. Le magnétisme qui les orientaient étaient aussi évident dans le choix qu'ils faisaient du terrain que dans la fulgurante vitesse avec laquelle ils surmontaient les difficultés.

La guerre avec eux, c'était autre chose, une fois rassemblés et prêts à monter en ligne, ils formaient une troupe si différente des autres et du reste de l'armée que l'on aurait pu croire qu'elle n'en faisait pas partie.

Ils n'avaient pas que des qualités, nos braves goumiers. Ils n'étaient pas toujours faciles à mener, mais fidèles aux chefs qu'ils aimaient et qui les menaient au combat, ils faisaient de fiers soldats.

LES MULETIERS - S'il n'est pas sans risques, le métier de muletier d'échelon est très modeste... il est sans gloire.

Les combattants de l'unité bénéficient le plus souvent d'un élément auto mis à leur disposition pour rejoindre le détachement qui les sollicitaient... peu ou pas de transport en camion pour les muletiers... le train muletier presque toujours marche la route... et les étapes succèdent aux étapes, les kilomètres aux kilomètres.

L'éclaireur de pointe a sans doute le risque et la gloire du premier contact... pas de griserie de ce genre pour le muletier qui risque cependant l'embuscade, la mine traîtresse et le matraquage d'artillerie, c'est en outre un élément qui est la proie rêvée des grenadiers allemands.

Il a pourtant un rôle de premier plan le conducteur du "Royal-brûle-force" : sans lui, pas de ravitaillement en vivres et en munitions, pas d'allègement sur les mauvais chemins pour les hommes (transport des mitrailleurs lourdes et engins de groupe).

Le muletier doit encore veiller à la nourriture des animaux dont il a la charge, assurer le passage, soigner les blessures, veiller à l'usure des fers car déjà en Corse puis après le débarquement, il en a fait du chemin ce brave mulet. Il a connu les étapes forcées vers Belfort, dans la neige et la boue sans jamais rechigner et souvent sous la pluie et dans le brouillard glacial du matin au départ de l'étape.

LE 2° G.T.M.

Le 2° G.T.M. était commandé par le Colonel Boyer de Latour ; celui-ci obtenait une coordination parfaite avec l'ensemble de son Groupe de Tabors Marocains.

Il faut mettre justement en lumière le principe psychologique fondamental qui explique l'épopée sans laquelle elle n'aurait pas pu avoir lieu : le lien affectif qui lie individuellement chaque gommier à son chef.

Au contraire de ses frères des troupes régulières, qui s'engagent au titre d'un Régiment d'Infanterie, de Cavalerie ou d'Artillerie dont ils ne connaissent que le numéro, le gommier s'engage pour suivre un homme : son Lieutenant, son Capitaine du Bureau d'affaires indigènes dont il dépend et qu'il connaît personnellement, quelquefois pour avoir tiré sur lui au cours de quelque baroud au temps de la "SIBA".

LE VI° TABOR

C'est le Lieutenant-Colonel Edon qui est désigné pour prendre le commandement du 6° Tabor. Il participe avec lui à la libération de la Corse et notamment à la prise de Bastia. Blessé et cité, il est fait Officier de la Légion d'Honneur à titre exceptionnel, il se distingue à nouveau lors de l'occupation de vive force de l'île d'Elbe. Promu Lieutenant-colonel, il demande à conserver le commandement de son Tabor afin de ne pas se séparer de ses camarades de combat. Débarqué en France, à Cavalaire, à leur tête il les conduit avec succès d'Aubagne aux monts de la Gineste et à Marseille. Sur le front des Vosges, au cours du pénible hiver 1944-45 il libère à la tête de ses gommiers le village alsacien de la Poutroie, dont il est fait citoyen d'honneur.

LE 11° GOUM

DUPARCMEUR, ce fantastique Officier des Tabors qui, à trois jours d'intervalle capture un Général et tout son État-Major puis contraint à la reddition le FORT SAINT-NICOLAS à Marseille.

C'est en effet au VI° TABOR que revient la palme. L'un de ses Capitaines, un extraordinaire petit Breton qui répond au nom de DUPARCMEUR parvient à coincer dans le Tunnel-Abri de Saint-Loup le Général allemand Boët adjoint de Schefer, et toute la réserve du Secteur Sud.

1200 gradés et hommes de troupe, 52 officiers dont 3 Colonels, un matériel et des approvisionnement considérables.

Le 24 août renouvelant son coup d'audace de Saint-Loup, il pénètre par surprise dans le fort Saint-Nicolas et en obtient la reddition.

Au soir du 24 août la 244° Division Allemande n'existe plus en tant que Grande Unité organisée. Les Tabors de Guillaume l'ont cassée en morceaux.

En un temps record ils ont mené à bien leur manœuvre d'encerclement, mis à part l'étriot couloir de l'Estaque, Marseille est bouclé.

Les Tabors continuent. Quant au 2° G.T.M. du Colonel de La Tour, il ne fait pas de détail. Après avoir liquidé les résistances du Parc Borelly et de l'hippodrome, il s'engage le long de la Corniche, déborde dans Endaume et le Roucas-Blanc, enlève la Malmausque et la caserne Rudéoud.

A midi, ce dimanche 27 août, l'Angélus, en voie d'être investi par les Tirailleurs, les gommiers et les chars, se rend au Colonel Edon.

Le 28 août à 19 heures, enfin Marseille est libérée.

Le lendemain 29 août est un mardi. Dans une ambiance qui tient à la fois du 14 juillet, de la corrida et du "grand Meeting", tout le ban et l'arrière ban des Bouches-du-Rhône s'agglutinent le long de la Canebière, du quai des Belges et de la rue de la République pour la prise d'armes de la Libération et un défilé comme Marseille n'est pas près d'en revoir un.

LES COMBATS DES 23 ET 24 AOÛT 1944

Plusieurs décennies se sont déjà écoulées depuis les faits que je viens de raconter en quelques lignes. C'est en acteur de la bataille de Marseille que je désire exprimer mon

Passant le premier, le Capitaine allemand lance de temps à autre un bref commandement peut être pour éviter des représailles à notre rencontre ce n'était pas rassurant.

Au fond du couloir une tenture masque une pièce éclairée. A notre approche, un soldat casqué et en armes l'écarte.

Devant une table portant un grand plan de Marseille, trois Officiers de lèvent. Le plus âgé, le Général, fait le salut hitlérien les deux autres plus jeunes esquissent un vague salut de la main ce sont eux qui ont plaidé pour la reddition. Le Général voulait une suspension des combats à titre humanitaire.

L'entretien avec le Général allemand fut très bref, par l'intermédiaire de "de Bainville" appelons-le ainsi, qui fut notre interpète, une seule question me fut posée.

- Combien avez-vous débarqué ?

aussi bref, je dis : Dix divisions... encerclés !...

Jamais de ma vie je n'ai fait de plus gros mensonge ! C'est venu naturellement.

Au bout d'un long moment, il me fait dire par son officier qu'il consent à faire la moitié du chemin entre le tunnel et le château pour rencontrer l'Officier qui viendra à sa rencontre.

Sans perdre de temps, nous revenons à l'air libre et je reprends contact avec le Capitaine Duparcmeur, le mettant au courant de la situation. Il donne son accord. L'opération va réussir. Le Général est déjà à la sortie du tunnel avec une partie de son État-Major, et s'avance.

Soudain voyant cela, des "terroristes Marseillais" sortent des maisons voisines en criant... ça y est... on les a eus !... et s'appêtent à leur faire un mauvais sort. C'est alors qu'à la demande de protection formulés par un officier, j'ai dû les faire refouler par une intervention musclée de mes goumiers, ce qui a ramené le calme et permis le déroulement de l'action.

A 20 h 15 le Capitaine Duparcmeur puis le Colonel Edon rencontrent le Général BOÏE qui se rend, non sans avoir demandé une suspension des combats. Non ! **reddition sans condition** lui répond Duparcmeur. Alertés par radio, une colonne importante de prisonniers descend des points d'appui tenus, jettent leurs armes d'un geste désabusé.

Bilan : 1 Général, 52 Officiers dont trois Colonels, 1156 gradés et hommes de troupe, un matériel et des approvisionnements considérables.

Le journal de marche mentionne brièvement : à 19 heures les Adjudants Castelli et Danjour prennent contact avec des parlementaires ennemis (page 230 du journal de marche des 2^e G.T.M.).

Il ne m'appartient pas de faire une conclusion à ce récit. J'ai simplement voulu affirmer que dans l'action, chacun de nous est préservé de toute atteinte mortelle par une Protection Divine manifeste, c'est "EL BARAKA" de nos Goumiers.

Il faut dire que dans une profession où l'on est seul juge de l'opportum, où il faut se battre, la religion est un repère et la foi la plus sûre des compagnons de route.

Agadir, mai 1991

PRÉCISION

Dans le précédent bulletin (n° 126 de septembre 1992) a paru un article du Général LECOMTE sur l'affaire des Aïts Yaccoubs en 1929 :

A la demande du Général LECOMTE nous publions ci-après la citation à l'Ordre de l'Armée décernée à cette occasion par le Ministère de la Guerre, André Maginot au 38° Goum :

CITATION DU 38° GOUM MAROCAIN A L'ORDRE DE L'ARMÉE

Ordre Général n° 8030 :

"Goum ayant toujours fait preuve des plus belles qualités de discipline et d'ardeur. Après avoir été fortement engagé et éprouvé par la perte de son chef, le lieutenant Peyron, glorieusement tombé le 8 juin 1929 à Tahiant, a supporté pendant plus de 10 jours l'encercllement et les attaques répétées de l'ennemi, assurant avec un moral superbe, la défense et la garde du ksar des Aït Yacoub, dont dépendait le sort du camp.

"Le 19 juin, brusquement submergé pendant la nuit par un ennemi sept fois supérieur en nombre, entouré de maisons en flammes a lutté pendant cinq heures, de terrasse en terrasse, en sacrifiant pour sauver le camp les deux tiers de son effectif.

"Réduit à une poignée de braves, n'a cédé que devant les flammes devenues insupportables, s'est retiré en se défendant pied à pied dans les ruelles et a continué à combattre en bon ordre dans le camp jusqu'à la fin de la journée".

Cette citation comporte l'attribution de la croix de guerre des T.O.E. avec palme.

Le Ministre de la Guerre

Signé : Maginot

ARTICLES DIVERS

EL HADJ AHMED BEN EL MADANI BEN HAYOUN

Mémoire d'un exemple

par Monsieur Abdelkader BOURRAS

Fils d'un ancien moghazni, et professeur d'Histoire et Géographie au Lycée de KHENIFRA

Ahmed Ben El MADANI dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire avait beaucoup d'amis qui admiraient sa valeur morale et intellectuelle même s'ils n'adoptaient pas toutes ses opinions sur plusieurs points.

Ahmed Ben El MADANI était issu d'une famille de juristes et commerçants qui n'avaient jamais servi ni dans l'administration ni dans le gouvernement. Cette famille avait construit l'un des premiers quartiers de FES qui portent encore le nom de "DERB Ben HAYOUN". Le grand père de Ben EL MADANI, EL HADJ ABDELKRIM, était un commerçant du "Souk El Harrarine" à FES. Son père El MADANI est attiré par le Maroc oriental où il ouvre une boutique à "El Aïoun Sidi Mellak". Cette région connaissait, comme d'ailleurs tout le Maroc à cette époque (fin du 19^e siècle et début du XX^e), une boulimie de produits manufacturés. El MADANI Ben HAYOUN fit vite fortune grâce à ce commerce, monta dans l'échelle sociale pour devenir un des notables de la région et entra en relation étroite avec les grands caïds du Makhzen ou ceux qu'on appelle "Al AAYANE", c'est-à-dire les notables, comme le caïd HOUMMADA El BOUZEGGAOUI dont il épouse la fille. Il convient de signaler qu'à cette époque "BOUHAMARA" ("l'homme à l'ânesse") sème les troubles et organise la révolte dans le Maroc oriental. Devant l'incapacité des deux principaux caïds : El BOUZEGGAOUI et RKINA, occupés surtout par leurs querelles intestines, le sultan charge alors "El MADANI El GLAOUI" de se rendre au Maroc oriental avec ses hommes pour réduire le rebelle. Ce ne fut d'ailleurs qu'un demi succès : BOUHAMARA deviendra plus fort, il faudra autre temps et autre moyen pour le réduire. Il faut noter que pendant son séjour dans l'oriental, El MADANI El GLAOUI fréquente la "ZAOUIA TIJJANIA" à El Aïoun puisqu'il est adepte de cette confrérie. C'est là qu'il fait la connaissance de "El MADANI Ben HAYOUN" (père du futur Colonel Ben MADANI). Cet homme qu'il avait rencontré auparavant chez le caïd HOUMMADA lui parle de l'Europe. (Le père d'Ahmed a visité plusieurs pays européens en tant que commerçant). Il résulta de ces rencontres une amitié solide entre les deux "El MADANI" (ben HAYOUN et EL GLAOUI). Lorsque le Glaoui reçoit l'ordre de réintégrer Marrakech pour y rétablir la situation, il offre alors à "El MADANI Ben HAYOUN" de quitter l'Oriental pour s'installer à Marrakech où un magnifique Riad (petit palais) est mis à la disposition de sa famille. Les enfants de El MADANI Ben HAYOUN dont "Si Ahmes" et "Si Abdelkrim" sont pris en charge par "El GLAOUI" et reçoivent l'éducation réservée aux enfants du Glaoui. D'autre part le commerce d'El MADANI reprend de plus belle : ses caravanes traversent l'Atlas pour servir TAROUDANT et OUARZAZATE. Mais avec le traité du Protectorat, tous les Marocains protégés par les allemands commencent à connaître de sérieuses difficultés surtout à partir de 1914 (la première guerre mondiale). El MADANI Ben HAYOUN ne fait pas exception puisqu'il est également un de ces protégés allemands. Ses affaires ont connu d'incessantes difficultés et tracasseries et ce, malgré l'intervention énergique de "El MADANI El GLAOUI" auprès du Général de La Mothe pour que cesse les poursuites entraînées par le Capitaine chargé de la liquidation des biens des protégés allemands.

Malgré ces difficultés, El MADANI voulait donner à ses enfants une instruction plus poussée. Plus tard, le Maréchal LYAUTEY créa l'école militaire "DAR El BAIDA" à Meknes. Ahmed Ben El Madani Ben HAYOUN y entre en 1924 et en sort Major de sa promotion en 1926. Ayant servi dans les tirailleurs de 1927 à 1932, il est détaché pour servir dans les Affaires Indigènes dans le territoire de Ouarzazate.

RÔLE JOUÉ PAR BEN EL MADANI OFFICIER DES A.I. AU JBEL SAGHRO

En préambule, il convient de souligner ces remarques pour démontrer le rôle joué par les officiers des Affaires Indigènes en tant qu'agents de politique française dans le Maroc et en particulier l'application de la politique de protectorat. Ceci dit, il convient de signaler que tous les problèmes d'administration, si bien traités qu'ils soient dans les bureaux, posent des problèmes lors de leur application sur le terrain. Et ce "terrain" est toujours un pays profond. Le problème de conquête du pays (le Maroc) soulève aussitôt un problème "indigène", c'est-à-dire un problème humain qui ne réclame pas de solution d'ordre uniquement réglementaire et militaire, mais d'ordre moral qui met immédiatement en jeu la nécessité d'un certain commandement. Et à ce moment il faut un homme capable de sauver la situation. Au lieu de remettre en jeu tous les acquis de la colonisation "Ben El MADANI" était cet homme des situations difficiles. Et l'exemple est donné par le rôle qu'il a joué au JBEL SAGHRO en 1933 pour mener "ASSOU ou BASSLAM" à la conciliation. Je lui laisse la parole, c'est-à-dire à feu Ahmed ben El MADANI qui décrit cette phase dans une de ses longues lettres qu'il m'a adressée :

"... Dans la nuit du 24 au 25 mars 1933 le canon ne tonnait plus que sporadiquement. Ce n'est certainement pas par manque de munitions alors que, la tête vide, je cherchais à comprendre ; un message laconique me parvient du Cdt BOYER chef du bureau régional : "ASSOU ou BASSALM" dépose les armes ; venez servir d'interprète au général commandant supérieur qui recevra la soumission d'ASSOU.

Mon étonnement égale ma joie quand j'ai communiqué la nouvelle à mes hommes.

Le jour se levait avec un soleil radieux, sous un ciel sans nuage, dans la vallée de "KHOUIA BRAHIM". Le commandant BOYER jubilait ; Il y avait quelques commandants de Harka et quelques autres officiers que je ne connaissais pas. Il y avait surtout les lieutenants LAENNEC, de SAINT BON, MARCHETTI, MONTSAINJEON...

... ASSOU OU BASSLAM était là, accompagné d'un seul autre guerrier, l'air grave, les yeux brûlants, allure modeste. Les vêtements venaient d'être lavés, les ceinturons cartouchières garnis. Chacun des deux hommes était armé du Mousqueton 92 de la cavalerie française. On me présente ASSOU OU BASSLAM. Je lui tends ma main, il me tend la sienne ; j'ai porté ma main à mes lèvres, il fait de même".

Première surprise. Le commandant BOYER, sûr de lui me dit : "Dites-lui qu'il fera sa soumission dans quelques instants au grand Hakem (grand chef) qui ne tardera pas à venir". ASSOU est venu offrir le calumet de la paix dans l'honneur et le respect des hommes de guerre et on lui propose la fourche. "Je ne suis pas venu pour me soumettre rétorque l'Amghar. Nous venons, mon compagnon et moi, délégués par nos gens pour savoir quelles sont vos conditions d'une paix honorable. Vous êtes encore ici et nous sommes toujours là-haut.

Quand j'ai traduit ces paroles au commandant BOYER il devint vert. Lui qui a annoncé la soumission, lui qui a dérangé le commandant supérieur et d'autres généraux..."

Malgré l'arrivée du Général CATROUX et du Général GIRAUD, ASSOU OU BASSLAM persiste dans sa position. C'est-à-dire refus d'une soumission simple et pure. Il a fallu l'habileté et l'initiative de Ben El MADANI pour sauver la situation délicate des Officiers Supérieurs devant le Général HURE qui est arrivé par avion depuis son P.C. de Boumalne du Dades uniquement pour recevoir la soumission des guerriers du Saghro. Ahmed Ben El MADANI a pu avec habileté et intelligence modifier les paroles menaçantes du discours prononcé par le Général HURE à l'encontre de ASSOU OU BASSLAM tout en regardant les gestes des mains et pieds du Général. Par exemple au lieu de : "Le Makhzen est fort, il vous écraserait comme des mouches" Ben El MADANI a traduit : "Le Makhzen est grand et généreux, il vous pardonne tout...". La paix a ainsi lieu au Saghro. Ben El MADANI a joué un rôle déterminant en engageant sa personnalité. Il y a là un fait assez mal connu. On croit souvent que la supériorité des armes peut avoir le dernier mot. Au JBEL SAGHRO l'action des armes a fini par échouer. Il a fallu faire appel à la "SIASSA" (action politique) c'est-à-dire que l'arrêt des hostilités est le fait d'ordre moral et humain.

Abdelkader BOURRAS
Kénitra, le 25 août 1992

LA PROMOTION DE SAINT CYR GÉNÉRAL GUILLAUME

La promotion de Saint-Cyr Coëtquidan "GÉNÉRAL GUILLAUME" a organisé au cours du mois d'octobre 1992 plusieurs visites à Montsoreau, Guillestre, Cavalaire et Colmar en souvenir du Général.

Le 10 octobre une section en grand uniforme a visité le Musée des Goums à Montsoreau. Le Général Le DIBERDER a guidé les jeunes saint-cyriens dans les différentes salles du musée et leur a donné toutes explications utiles sur les goums, leur histoire, leur action et naturellement... sur le Général GUILLAUME ; A l'issue de la visite les saint-Cyriens ont entonné un hymne qu'ils ont composé sur la vie du Général GUILLAUME.

A Guillestre, ce sont le Général FEUGAS, notre président d'honneur et le Colonel ALBY entourés des autorités civiles et militaires locales qui ont accueilli un autre détachement de la promotion. Après un défilé en "grand U" (grand uniforme), les saint-Cyriens ont déposé une gerbe au Monument aux Morts, et entonné l'hymne à la gloire du Général GUILLAUME.

Après la visite du Musée départemental, où une salle est remplie de souvenirs laissés par le Général GUILLAUME, les saint-Cyriens et les autorités ont assisté à un service religieux puis à une réception à la Mairie de Guillestre.

Le 10 octobre 1992, un détachement de l'ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE-SAINT CYR, promotion Général Guillaume est venu à Cavalaire commémorer sur les lieux même de son débarquement pour la libération de la France, le souvenir de son prestigieux parrain.

Les associations patriotiques locales étaient présentes avec leurs drapeaux.

La Koumia était représentée par les Colonel Ruel, 9^e Tabor, débarqué à Cavalaire, Henri Blanchard, 10^e Tabor, débarqué à Saint-Tropez, Adjudant-Chef Brès, en djellaba, insignes de décorations (Légion d'Honneur, Médaille Militaire, Croix de guerre...) porteur du fanion à queue de cheval de la section de Marseille et Jean Mugnier, 2^e G.I.M.

Le Sous-Lieutenant Pinczon du Sel, Chef du détachement commanda la cérémonie des couleurs puis donna la parole à Monsieur Revest, adjoint au Maire de Cavalaire.

Dans une allocution courte et bienvenue, Monsieur Revest exalta les sentiments de patriotisme qui guidèrent les militaires de 1944 et dit sa confiance dans les Saint-Cyriens pour perpétuer en France ce goût de la Liberté et de la Fraternité. Il leur souhaite pour terminer un excellent séjour en Provence.

Ensuite le Colonel Ruel, Commandeur de la Légion d'Honneur et ancien commandant de Goum au 9^e Tabor retraça brièvement les opérations qui se déroulèrent sur les lieux en août 1944. Il rendit un hommage appuyé au Commando qui le premier des français mit le pied en Provence.

Son propos, assorti de renseignements précis sur les forces en présence et de détails touchant son Goum fut écouté avec la plus grande attention.

Monsieur Revest et un Saint-Cyrien déposèrent des gerbes au pied du monument commémorant le débarquement. Après la sonnerie Aux morts et la minute de silence, le détachement, au Présent Sabre, chanta la Marseillaise. L'assistance écouta avec recueillement et eut l'à-propos de ne pas mêler des voix discordantes à une exécution parfaite.

La Municipalité offrit ensuite à la Maison de la Mer un vin d'honneur au cours duquel fut remis au Colonel Ruel un "Diplôme d'honneur délivré par la ville à l'occasion de l'anniversaire du débarquement en Provence".

A noter que cette cérémonie à propos d'un débarquement fut célébrée les pieds dans l'eau, en particulier pour le chef de détachement.

Un repas auquel participèrent les Saints-Cyriens et les Goumiers eut lieu à "la Tartane".

Le Chef de détachement remit au Colonel Ruel un album souvenir et un insigne de sa promotion aux Goumiers.



**Le Général FEUGAS
dépose une gerbe
sur la tombe
du Général GUILLAUME**

Dans une allocation courte et bienvenue, Monsieur Favert exalta les sentiments de
 tout peuple qui qu'on les militaires de 1944 et de sa confiance dans les Saint-Cyriens
 qui souffrent pour

le commandant
 sur les lieux de
 l'attaque mit le
 ce et de détails

du commandant
 de silence, le
 19
 une exposition

vous coupes l'U
 l'occasion de
 les pieds dans
 "à la Tendance"
 n'importe de sa



A Cavalaire

A table Blanchard fit circuler des photos de goumiers antérieures aux opérations et son épouse put donner à ses voisins une idée de ce qu'était la vie d'une femme de sergent en poste à Outat el Hadj.

Les rigueurs de l'horaire mirent un terme à une réunion rajeunissante pour les goumiers.

Nous n'avons eu aucun échos de la cérémonie qui s'est déroulée à Colmar.

Dans un article paru dans le "Casoar" (revue de Jla saint-Cyrienne) l'officier élève Luc MARGOTIN donne les raisons qui ont poussé la promotion à choisir le nom du Général GUILLAUME.

"Nous avons choisi de proposer le nom du Général GUILLAUME, impressionnés par l'exemple que constitue ce saint-Cyrien qui n'a cessé au cours de sa carrière de porter les armes au service de la France. Il possédait toutes les qualités du chef, tant lorsqu'il était à la tête de ses goumiers que plus tard aux plus hauts postes de responsabilité.

Le triomphe (fête de sortie de l'École) de la promotion "Général GUILLAUME" aura lieu à Coëtquidan (Morbihan) le dimanche 25 juillet 1993.

Nous donnerons des précisions sur cette cérémonie dans un prochain bulletin.

EN SOUVENIR...

La Cérémonie du 23 juillet, au monument des libérateurs de SAINT-AMARIN m'a remis en mémoire les vers de notre poète national Victor HUGO :

Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie
Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie

...

Gloire à notre FRANCE immortelle !

Gloire à ceux qui sont morts pour elle !

Chants du crépuscule

En m'excusant auprès du locataire du Panthéon, j'ai écrit :

Ceux qui fuyant les hordes hitlériennes

Ceux qu'ils trouvèrent en terre chérifienne

Ceux qui devinrent Goumiers

Ceux qui marchaient à pied

Ceux qui se battirent en TUNISIE

Ceux qui de SICILE en ITALIE

Ceux qui gelèrent à ACQUAFONDATA

Ceux qui se mouillèrent à SAN ELIA

Ceux qui virent le MONTE CASSIN

Crouler sous bombardement américain

Ceux qui le 11 mai 44 au CARIGLIANO

Ceux qui se ruaient vers le monte MAJO

Ceux qui par AUSONIA, ESPERIA, monte FAMERA

Ceux qui ouvrirent la route de ROMA

Ceux qui poussèrent jusqu'à SIENNA

Ceux qui libèrent la CORSE

Ceux qui se jetaient sur ELBE

Ceux qui débarquèrent en PROVENCE

Ceux qui foncèrent vers AUBAGNE

Ceux qui prirent TANTE ROSE, la BELLE DE MAI

Ceux qui escaladèrent la BONNE MÈRE

Libèrent la MADRAGUE, la VIEILLE CHAPELLE,

Et enfin tout MARSEILLE

Ceux qui remontant par les Alpes

Ceux qui vinrent dans les VOSGES

Ceux qui par le ballon d'ALSACE ou le VENTRON

Ceux qui arrivèrent à WILDENSTEIN ou SAINT AMARIN

Ceux qui après LAPOUTROIE et ORBEY

Ceux qui traversèrent la Forêt de HAGUENAU
 Ceux qui abordèrent la Ligne SIEGFRIED
 Ceux qui à GEMERSHEIM ou SPIRE
 Ceux qui le RHIN franchirent
 Ceux qui chevauchant vers PFORZHEIM
 Ceux qui triomphant à STUTTGART
 Ceux qui allant jusqu'à LINDAU
 Ceux qui après ces jours de Victoires
 Ceux qui encore couverts de Gloire
 Ceux qui dans la rizière Cochinchinoise
 Ceux qui sur la R.N. Tonkinoise
 Ceux qui à LANGSON de sinistre mémoire
 Ceux qui livraient des combats sans espoirs
 Ceux qui prisonniers longtemps des Viets
 Ceux qui en revinrent presque en miettes
 Ceux qui survécurent à ces jours sombres
 Ceux qui qui là en petit nombre
 Ceux qui après tant d'années
 Ceux qui peuvent témoigner
 Ceux là, Nous Tous, mes Frères !
 Souvenez-vous en, mes Frères
 Souvenez-vous de ceux qui le matin
 Ceux qui beaux, jeunes, fiers et félins
 Ceux qui criaient leur joie de vivre
 Ceux qui le matin avaient l'air ivre
 Ceux qui le soir, sous le ciel bleu
 Dans leur linceul blanc fermant les yeux
 Linceuls tachés de leur sang rouge
 Drapeau bleu, blanc, rouge !
 Ceux dont les tombes jalonnent
 Cette longue route
 Où la mort moissonne
 Ceux qui sans aucun doute
 Succombant sous la souffrance
 Dans les infâmes géôles Viet
 Sans soins, sans médicament,
 Dans la boue, sous les sabots des buffles,
 Ceux qui expirant, dans un dernier souffle
 Murmurant : "c'est si doux la FRANCE ! Oh Maman !"
 De tous ceux-là mes frères
 De ceux que j'ai oubliés
 Souvenons-nous et prions
 Songeons aux Traîtres, à tous les BOUDAREL
 Et
 Pensons au jour peut être déjà proche
 Où arrivant au Paradis d'Allah
 Ils nous accueillent avec reproches :
 "Frères avez-vous oubliés nos sacrifices ?
 Ont-elle été vaines nos souffrances ?
 Dites-nous, sans usiez d'artifices,
 Qu'avez-vous fait de la douce FRANCE ?"

Fait à SAINT AMARIN le 24.07.1992

Après avoir demandé à Victor Hugo de pardonner cette erreur de jeunesse !

Henri MULLER

Bou Sendouq

AVIS DIVERS

COLLOQUE SUR LE GÉNÉRAL GUILLAUME

La promotion de Saint-Cyr Coëtquidan "GÉNÉRAL GUILLAUME" organise le 3 mars 1993 à COËTQUIDAN un colloque sur le Général GUILLAUME.

Elle souhaite pouvoir interviewer des adhérents de la KOUMIA ayant connu le Général.

Que les "anciens" intéressés se fassent connaître dès que possible au Secrétariat de la KOUMIA.

RECHERCHE DE DOCUMENTATION

Préparant une monographie sur les mortiers marocains, recherche documentation sur les fondeurs de bronze citadins ou ruraux.

Y avait-il des fondeurs ambulants dans les souks et dans quelles régions ?
Iconographie. Contacter le Docteur AUTISSIER, 2, rue Haute Perrière, 89000 AUXERRE -
Tél. 86 52 18 42.

FERMETURE DU MUSÉE DE MONTSOREAU

En raison des périodes de congé du gardien, le musée de MONTSOREAU sera fermé :

- du jeudi 24 décembre 1992 au mardi 12 janvier 1993
- du samedi 30 janvier au mardi 9 mars 1993

RECHERCHE

Madame Thérèse DESCHAMPS demeurant 6 place de la Molette, Bât. 4 - 71200 LE CREUSOT, a demandé à Jean-Jacques BEUCLER des précisions sur le décès de son frère Louis RENAUD, du 66° Goum d'Ain Leich qui serait disparu en octobre 1950 à Cao Bang.

Si vous avez connu Louis RENAUD et les circonstances de sa disparition, je vous demande de les communiquer à sa sœur.

UNE COLLECTION FANTASTIQUE ET EXCLUSIVE ! DES PIN'S "ARMÉE D'AFRIQUE"

Tirage limité à 500 exemplaires

Email grand feu - Finition or
avec écran

Clairon 2° RTA
1867

Sous-Lieutenant
de Zouaves
1832

Tirailleur 1° RTM
1935 - 1940

Sous-Officier
de Cie Saharienne
1950 - 1960

120,00 frs

+ 12,00 frs de port

ADRESSEZ VOTRE COMMANDE A :

Association des Amis du Musée de l'Infanterie
EAI / 14° DLB

34057 MONTPELLIER CEDEX 01

PENSIONS DES VEUVES

1 - PENSION DE REVERSION (pension d'ancienneté militaire)

Les veuves (non remariées) ont droit à une pension de reversion égale à la moitié de la pension d'ancienneté du mari.

En cas de divorce cette pension est partagée entre les différentes épouses en proportion de la durée des différents mariages.

2 - PENSION D'INVALIDITÉ

Les veuves de bénéficiaires de pension militaire d'invalidité peuvent bénéficier :

- d'une **pension dite de reversion** si le taux d'invalidité du mari était compris entre 60 et 85 % ou si le décès est consécutif à une invalidité pensionnée.
- d'une **pension au taux normal** si le taux d'invalidité du mari était égal ou supérieur à 85 %.

Les pensions de veuves ne peuvent être supérieures à la pension d'invalidité du mari.

- 3 - Pour obtenir l'une ou l'autre pension de reversion, il suffit d'adresser la demande accompagnée d'un certificat de décès et du dernier relevé de pension du mari au Trésorier Payeur Général qui verse la retraite du mari. Une seule demande est nécessaire pour la pension d'ancienneté et la pension d'invalidité.

Au reçu de la demande, le service payeur envoie un dossier à compléter et à adresser au service des pensions des Armées pour liquidation des pensions.

NOTA IMPORTANT :

Les veuves nées à l'étranger (y compris l'Afrique du Nord) doivent à l'appui de leur demande fournir un certificat de nationalité à demander au tribunal d'instance de leur résidence. Cette formalité étant souvent assez longue (obtention des pièces justificatives), il est recommandé de demander dès que possible ce certificat de nationalité).

DRAP TRICOLORE SUR LE CERCUEIL DES ANCIENS COMBATTANTS

Durant la cérémonie des obsèques d'un ancien combattant, un drapeau tricolore peut être placé, sans frais supplémentaires, sur le cercueil du défunt, soit à l'initiative d'une association locale d'anciens combattants, avec l'assentiment de la famille, soit à la demande de celle-ci. Dans la pratique, ce drapeau est fourni, soit par les associations d'A.C., soit, le plus souvent, par la mairie pour les petites communes et par les Pompes funèbres pour les villes. On peut également remplacer le drapeau par un *drapeau tricolore*.

Conformément aux dispositions de la circulaire n° 423 du 10 octobre 1957 du Ministre de l'intérieur, ce privilège est limité aux seuls anciens combattants titulaires de la carte du combattant ou de la carte de combattant volontaire de la résistance.

FICHE DE RÉSERVATION HÔTELIÈRE

à retourner avant le **25 Avril 1993**

à l'OFFICE DE TOURISME
B.P. 241 - 49418 SAUMUR CEDEX
Tél. : 41.51.03.06 - Fax : 41.67.89.51

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone :

Accompagné de personne(s)

Demande la réservation de chambre(s)

pour la nuit du 5 au 6 Juin et les autres nuits du au

du au

en hôtel 2 étoiles 3 étoiles

Single double lits jumeaux

d'un prix moyen de 200 à 250 F 250 à 300 F 300 à 450 F

J'arriverai :

en voiture particulière (1)

par le train en gare de Saumur (1) le 5 Juin àheures.

Je verse par chèque ci-joint à l'ordre de l'OFFICE DE TOURISME DE SAUMUR
la somme de : francs, soit :

200 F + 35 F de frais = 235 F par chambre.

(ces arrhes (moins les frais) étant remboursés pour annulation avant le 10 Mai.

Merci de joindre un timbre pour la réponse de l'OFFICE DE TOURISME auquel
je demande de m'indiquer un restaurant à moins de 80 F pour le repas de midi
du Samedi 5 Juin.

OUI (1) NON (1)

A, le

Signature :

**COMPTE-TENU D'UNE MANIFESTATION IMPORTANTE QUI SE DÉROULERA
A SAUMUR LE 5 JUIN, IL EST IMPÉRATIF DE NOUS DONNER UNE RÉPONSE
LE PLUS TÔT POSSIBLE ET EN TOUT ÉTAT DE CAUSE AVANT LE 25 AVRIL
1993. MERCI.**

ADDITIF-RECTIFICATIF N° 11 A L'ANNUAIRE

- Page 7 ALBY Henry - Mettre Colonel Honoraire
- Add. Rect. N° 10 - Compléter l'adresse de J.D. AMBROGI : Immeuble Santa Lupino - 20600 BASTIA
- Page 8 ANGELIER Louis - Supprimer 83650 BRIGNOLES et mettre 83170 TOURVES
- Page 12 BAUDOIN Gilles - Nouvelle adresse : 68, rue des Cévennes 75015 PARIS
- Page 13 Rayer le Cel. BEN MADANI décédé
- Page 14 Rayer Mme BERTHON Victor décédée
- Page 16 Rayer Mme BRANGIER Pierre
Ajouter : BUZIN Marcel - 3, rue Cantegril - 33470 FONSORBES
- Add. Rect. N° 10 - CASSAR Joseph rectifier 31350 REVEL au lieu de 31250
Ajouter : DUPUY Émile - 17, rue des Dunes - 34110 FRONTIGNAN (Sympathisant)
- Page 35 Lire Mme FOUGEROUSE - Vve
- Page 36 Rayer Mme FROGER Jules décédée
- Page 37 GALMICHE André : rectifier 6, rue des Maillos etc...
- Add. Rect. N° 2 - Au lieu de GUILLEMET Claude lire GUILLEMET André 81290 LABRUGUIERE
- Page 38 GERARDIN André changement d'adresse : 34 bis, boulevard de l'Océan 33120 ARCACHON
Ajouter : GUILLAUME Alain - 2 ter, chemin Benech - 31470 FONSORBES
- Page 51 LAVOIGNAT Gilbert - Nouvelle adresse : MARQUETTE - 33430 BAZAS
Ajouter : MALAUSSENA Jean - 3, rue Albert Dhalene - 93400 SAINT-OUEN
- Page 60 et add. N° 10 - MARCHAND Georges mettre 31300 TOULOUSE au lieu de 31500 TOULOUSE
Ajouter : MICHEL Jean-Marie - 16, chemin des Coudrettes 25370 LES HOPITAUX VIEUX
- Page 63 Rayer MILLION Gaston
- Page 69 Mettre Mme PARADGE Georges - Vve
- Page 71 Rayer Mme PIDEIL décédée
- Page 79 Rayer Mme ROUSSEAU-LEMERY - Courrier revenu
Ajouter : SABATHE André - 21, rue des Bosquets 34980 SAINT GELY DU FESC
- Page 82 Rayer Mme SCHOEN
- Page 82 SCOTTON Mario compléter l'adresse : 155, rue des Saules etc...
- Add. N° 4 Rayer SUBRA Paul
Ajouter : VALETTE Louis - Les Roseaux 1 A 34750 VILLENEUVE LES MAGUELONE
- Page 91 Rayer VURUSIC Stéphan décédé
Ajouter : Des ROZIERES Bertrand (sympathisant à SESTIGNAN 33590 JAU DIGNAC ET LOIRAC

COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

PRÉSIDENT D'HONNEUR

Général André FEAUGAS

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

André MARDINI - Léon MERCHEZ

TRÉSORIER GÉNÉRAL D'HONNEUR

Henri MULLER

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bureau :

Président	Général Georges Le DIBERDER	Tél. :	43 26 03 83
Vice-Présidents	Jean de ROQUETTE-BUISSON	Tél. :	47 63 36 65
	Georges BOYER de LATOUR (D)	Tél. :	94 76 41 26
Secrétaire Général	Georges CHARUIT	Tél. :	46 37 57 57
Secrétaire général adjoint	Colonel Jean BERTIAUX (D)	Tél. :	86 62 20 95
Trésorier Général	Mlle Monique BONDIS	Tél. :	45 67 18 55
Trésorier général adjoint	Mlle Antoinette-Marie GUIGNOT (D)	Tél. :	40 71 18 61

Autres membres

MM. Henri ALBY, Claude de BOUVET, Gérard de CHAUNAC-LANZAC, Gêrôme de GANAY, Général Jean-Louis GUILLOT, Mme de MAREUIL, Mrs André NOEL, Michel PASQUIER (D), Pierre PREMOLI, Maître Pierre REVEILLAUD, Contre-Amiral J. THEN (D), Général Jean WARTEL.

Conseiller Relations Publiques	André NOEL	Tél. :	47 04 99 20
Conseiller Juridique	André REVEILLAUD	Tél. :	40 50 10 09

SECTIONS

Présidents des sections :

Aquitaine	Commandant SERVOIN	Tél. :	56 80 47 44
Corse	Ernest BONACOSCIA	Tél. :	95 33 53 69
Languedoc	Commandant Pierre BRASSENS	Tél. :	61 62 82 28
Marseille	Commandant FILHOL	Tél. :	75 01 35 26
Nice-Côte d'Azur	Colonel Georges BERARD	Tél. :	93 81 43 78
Ouest	Renaud ESPEISSE	Tél. :	99 97 05 44
Paris - Ile-de-France	Colonel Jean DELACOURT	Tél. :	(1) 39 51 76 68
Pays de Loire	Colonel DELAGE	Tél. :	41 88 05 11
Pyrénées	Lieut. Colonel FOURNIER	Tél. :	62 36 21 74
Rhône-Alpes	Colonel MAGNENOT	Tél. :	74 84 94 95
Roussillon-Bas-Languedoc	Jean GIGONZAC	Tél. :	67 50 04 34
Marches de l'Est	Lieut. Colonel J. VIEILLOT	Tél. :	29 65 76 57

Association des descendants : Cdt G. BOYER de LATOUR - Tél. : 94 76 41 26

Commission financière : André NOEL, Gérard de CHAUNAC-LANZAC

Comité de direction et de contrôle de Montsoreau : Colonel DELAGE, Mme André PASQUIER.

Entraide : Mme de MAREUIL

Secrétariat : 23, rue Jean-Pierre Timbaud, 75011 PARIS - tél. : (1) 48 05 25 32 - CCP Paris 8813-50 V

Porte-drapeau : Pierre PREMOLI

Permanence : mardi et vendredi de 15 heures à 18 heures au siège.

Correspondance : Pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le secrétaire général de la Koumia, 23, rue Jean-Pierre Timbaud, 75011 PARIS.

A COMPTER DU 1.1.1993

COTISATION ANNUELLE	50 FRANCS
ABONNEMENT AU BULLETIN	130 FRANCS
Total	180 FRANCS

LE FOULARD DES A.I. ET DES GOUMS

Ce foulard, créé spécialement pour les épouses des anciens officiers et sous-officiers des A.I. et des Goums marocains, existe en deux tons :

- fond sable et bordure bleue ;
- fond blanc et bordure bordeaux ;
- fond sable et bordure verte.

Il est en vente au secrétariat de la Koumia, pour 500 F plus 30 F de frais d'envoi en province.

TARIFS 1992

KOUMIA dorée Grand Modèle	150 F.
KOUMIA dorée Moyen Modèle	125 F.
KOUMIA argentée Grand Modèle	40 F.
KOUMIA argentée Moyen Modèle	30 F.
KOUMIA argentée Porte-clefs	40 F.
KOUMIA argentée Boutonnière	20 F.
K7 "Chant des Tabors"	120 F.
"Prières"	120 F.
Carte Postale	5 F. (ou 20 F. pour les 4)
La légende du Goumier Guillaume	30 F.
Frais d'envoi en plus	

Livres :

"La longue Route des Tabors, J. AUGARDE	78 F.
"Maréchal Juin", Général CHAMBRE	80 F.
"Juin Maréchal de France", Bernard PUJO	80 F.
"Burnous au Vent et Sabre au Clair", Jean VERCHIN	70 F.
"De Modagor à Alger", J.-A. FOURNIER	60 F.
Frais d'envoi en plus : 25 F	